



Société anonyme au capital de 202 419.74 euros
Siège social : 10 rue Mercœur 75011 Paris
RCS de Paris 349 694 893

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

SOMMAIRE

1.	ATTESTATION DE RESPONSABILITE	3
2.	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 16 JUIN 2016	5
3.	RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE.....	28
4.	COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	45
5.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015	47
6.	COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015.....	87
7.	RAPPORTS DES COMMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES STATUTAIRES ET CONSOLIDES	115
8.	RAPPORTS DES COMMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES CONSOLIDEES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION	122

1. ATTESTATION DE RESPONSABILITE

RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Madame Marie Meynadier, Directeur Général de EOS IMAGING.

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et du Groupe, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté. »

Paris, le 28 avril 2016

Marie MEYNADIER
Directeur général

**2. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 16 JUIN
2016**

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES
CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce.

Votre Conseil d'administration vous a réunis en Assemblée Générale afin de vous informer de la marche des affaires de notre Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2015, de vous présenter les comptes et résultats et de les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux comptes, celui de votre Conseil d'administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L225-115 et R 225682 du Code de Commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Votre Conseil d'administration, lors de sa séance du 28 avril 2016, a procédé à l'examen des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 et a arrêté lesdits comptes. Ces comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

1. SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1. COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Le Groupe développe et commercialise EOS, un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie, ainsi que des applications associées.

1.1.1. Evènements marquants de l'exercice

Emission d'obligations :

Le 9 janvier 2015, la société a émis :

- 60.000 OBSA d'une valeur nominale de 9 euros chacune soit un montant total de 540.000 euros. A chaque OBSA sont rattachés 3 BSA donnant chacun droit à souscrire une action au prix d'exercice de 4,71€. Les BSA pourront être exercés en totalité ou en partie, en une ou plusieurs fois avant le 9 janvier 2022.
- Trois tranches d'obligations simples au prix de 1€ pour un montant total de 14.460.000 euros. le Groupe a procédé à l'émission d'OBSA pour un montant de 540.000 euros ainsi qu'à l'émission de trois tranches d'obligations simples pour un montant total en principal de 14.460.000 euros. Les deux premières tranches d'obligations simples, de montants respectifs de 4.460.000 euros et 5.000.000 euros ont été souscrites respectivement en mars 2015 et décembre 2015 par IPF Partners.

Les emprunts ont une durée de 4 ans et sont rémunérés au taux Euribor plus une marge de 7,75%.

Exercice des 603.449 BSA relatifs au complément de prix d'acquisition des titres Onefit

En novembre 2013, EOS Imaging a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical pour 4 millions d'euros. Le protocole d'acquisition prévoyait une clause de complément de prix de 1 million d'euros, lié à la réalisation d'objectifs réglementaires et de chiffre d'affaires, à verser aux anciens actionnaires de OneFit Médical sous la forme d'attribution de 1.810.347 BSA permettant de souscrire 172.416 nouvelles actions d'EOS imaging.

Compte tenu de la réalisation partielle des objectifs, ce complément de prix de 1 m€ a été réduit à 250 k€ comptabilisés au 31 décembre 2014 en passifs financiers.

Au cours du premier trimestre 2015, les anciens actionnaires de OneFit Médical ont exercé les 603.449 BSA octroyés dans le cadre de l'atteinte de ces objectifs et souscrit 43.102 actions nouvelles. L'augmentation de capital en résultant a été comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2015.

Réalisation d'un placement privé

Le 6 octobre 2015, EOS imaging a placé 1 789 909 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0.01 €, au prix de 4.85 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 8.7 m€ représentant 9.7% du capital social de la Société.

Le principe de l'opération a été autorisé le 1er septembre 2015. L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 5 octobre 2015 et par décision du Directeur Général en date

du 6 octobre 2015 conformément à la délégation octroyée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2015.

L'augmentation de capital a été effectuée par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément à l'article L.411-2 II du code monétaire et financier.

A l'issue de l'opération, le capital social de la Société s'établit à 202 420 euros et est composé de 20 228 974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0.01 €.

Création d'une filiale à Singapour

Le 6 mai 2015, la société a créé une filiale à Singapour détenue à 100% par EOS imaging SA. Son capital s'élève à 47 k€. Aucun chiffre d'affaires n'a été enregistré dans cette filiale au cours de l'exercice 2015.

1.1.2. Recherche et Développement

EOS imaging a constitué une équipe de 47 ingénieurs de recherche et développement basée en France, à Paris et Besançon.

En 2015, la Société a poursuivi ses programmes de développement orientés vers la mise au point de nouvelles fonctions logicielles et matérielles associées à EOS et visant des applications spécifiques aux pathologies ostéo-articulaires. L'année 2015 a été particulièrement marquée par le développement de la suite logicielle en ligne EOSapps pour la planification, l'exécution et le contrôle post-opératoire des chirurgies de hanche, genou et rachis, qui sera progressivement mise sur le marché. La connectivité et l'interopérabilité de ces applications avec les systèmes d'information hospitaliers a également fait l'objet de développements.

La Société poursuit en parallèle des développements visant à la réduction du coût de fabrication de son équipement EOS.

1.1.3. Production et maintenance

Eos imaging a poursuivi ses efforts en matière de productivité, qui se sont traduits par une réduction de 3% du coût de production des équipements EOS. Parallèlement au développement commercial du Groupe, la base installée d'équipements EOS s'est développée de plus de 30%, avec près de 140 équipements installés au 31 décembre 2015. Ces équipements sont maintenus par les équipes du Groupe, avec le support de son réseau de distributeurs.

1.1.4. Clinique

La Société a poursuivi en 2015 l'accompagnement de travaux cliniques menés par de nombreuses équipes utilisatrices d'EOS dans le monde. L'année a été marquée par l'internationalisation des hôpitaux engagés dans des études cliniques au Japon, Allemagne, USA ; la croissance du nombre de communications sur congrès majeurs (+57%) et du nombre de publications (+33%); enfin,

l'implication de cliniciens de stature internationale dans le développement des logiciels associés à EOS.

Enfin, la Société a acquis en 2015 des droits de licence sur une technologie logicielle de prédiction de l'évolution de la scoliose idiopathique de l'adolescent, fondée sur les paramètres 3D issus d'EOS. Cette technologie fait l'objet d'un essai multicentrique dans 8 centres utilisateurs d'EOS.

1.1.5. Vente et Marketing

EOS imaging a poursuivi son développement commercial et enregistré en 2015 une croissance de son chiffre d'affaires de 9%.

Outre les ventes d'équipements EOS et des contrats de maintenance qui y sont associés, le Groupe s'est engagé dans la vente d'outils et d'applications logicielles dédiées à la planification, exécution et contrôle des chirurgies orthopédiques, les EOSapps. La société anticipe un chiffre d'affaires modeste à court terme sur cette activité, dont la contribution est attendue à moyen terme sous la forme de revenu récurrent associé aux bases installées EOS.

Les ventes d'équipements ont progressé de 4% et les revenus récurrents ont progressé de 38%.

1.1.6. Ressources humaines

Le Groupe a poursuivi ses recrutements au cours de l'exercice 2015 pour accompagner son développement.

L'effectif consolidé d'EOS imaging au 31 décembre 2015 est de 122 personnes, contre 107 au 31 décembre 2014.

La progression annuelle de l'effectif de 15 personnes s'explique notamment par 5 recrutements réalisés dans les équipes de maintenance afin d'accompagner le développement du nombre d'équipements maintenus, 3 recrutements en R&D dans le cadre de la poursuite des développements en cours, 5 recrutements parmi les équipes de ventes et de marketing et 2 recrutements dans les équipes administratives.

L'effectif moyen consolidé est passé de 106 personnes en 2014 à 116 personnes en 2015.

L'augmentation annuelle de 10 personnes de l'effectif moyen s'explique par l'effet année pleine des 6 recrutements réalisés en 2014, qui représentent une augmentation de l'effectif moyen de 3 personnes. Les recrutements 2015 expliquent le solde de cette augmentation.

1.1.7 Progrès réalisés /difficultés rencontrées

L'adoption d'EOS par de nouveaux établissements de référence se poursuit et concourt au renforcement du positionnement stratégique du Groupe au niveau mondial, auquel est désormais associée une nouvelle offre de services et d'outils dédiés aux interventions de chirurgie orthopédique.

Après une année 2014 particulièrement favorable en Asie-Pacifique avec l'introduction de son offre sur ce marché, le chiffre d'affaires généré dans cette zone a enregistré une baisse de 60% en 2015. La société a révisé en fin d'année 2015 son organisation au Japon, un des marchés clé de la zone. Cette réorganisation, la reconnaissance en février 2016 d'EOS comme technologie innovante en Corée, et l'obtention de l'accord de commercialisation en Chine par la CFDA en mars 2016 devraient permettre un retour à une forte croissance en 2016.

La zone Europe-Moyen Orient a enregistré une croissance de 6%. La société a revu et renforcé son équipe commerciale début 2016 et est désormais organisée pour renouer avec une croissance plus soutenue.

Le revenu en Amérique du Nord a progressé de 76% en 2015, et reflète l'adoption de la technologie EOS par le plus grand marché du Groupe. La société a procédé à des ajustements et renforcé son équipe commerciale en vue d'une croissance forte en 2016.

Au-delà des composantes de marchés, le développement du Groupe reste sensible aux politiques de maîtrise des dépenses de santé publique, qui peuvent se traduire par un ralentissement du processus de décision d'investissement.

1.1.8 Divers

Le mandat d'administrateur et de Président de Monsieur Michael J Dormer est arrivé à son terme lors de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes clos le 31 décembre 2014 et qui s'est tenue le 17 juin 2015.

Dans le même temps, le mandat d'Administrateur de Monsieur Philip Whitehead est également arrivé à son terme.

Lors de l'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 17 juin 2015, Monsieur Gérard Hascoët a été nommé en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 10 juillet 2015 a nommé Monsieur Gérard Hascoët en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Lors de l'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 16 octobre 2015, Madame Paula Ness Speers a été nommée en qualité d'administratrice pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

1.2 Résultat des activités

1.2.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires annuel 2015 s'élève à 21,8 millions d'euros, en progression de 9% par rapport à l'exercice précédent.

Avec la vente de 44 équipements, les ventes d'équipements ont progressé de 4% au cours de l'exercice et s'élèvent à 17,9 millions d'euros au 31 décembre 2015. Le prix de vente moyen par équipement est de 406 k€, contre 391 k€ en 2014.

Les revenus récurrents ont progressé de 38%. Ils se décomposent en revenus de maintenance et en ventes de consommables et de services, qui ont progressé respectivement de 49% à 3.1 millions d'euros contre 2.1 millions d'euros l'année passée, et de 9% à 0.83 millions d'euros contre 0.76 million d'euros l'année passée.

1.2.2. Autres produits

Les autres produits correspondent aux financements publics obtenus dans le cadre des programmes de recherche (Crédit Impôt Recherche et subventions). Ils se sont élevés à 1.844 k€, en progression de 11% par rapport à l'exercice précédent.

Le Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 1.398 k€, en hausse de 19% par rapport à 2014, corrélativement à la progression des dépenses de recherche exposées au cours de l'exercice.

Les subventions s'élèvent à 446 k€ contre 478 k€ en 2014. Elles reflètent les dépenses exposées au titre de programmes européens et nationaux en cours.

Le montant des subventions et du Crédit d'Impôt Recherche inscrits au résultat sur l'exercice sont retraités de la quote-part de financement des dépenses de recherche activés sur l'exercice. Le montant brut des financements publics comptabilisés sur l'exercice est de 2.056 k€.

1.2.3. Coûts directs des ventes

La phase d'intégration des équipements étant sous-traitée, les coûts de production sont majoritairement composés des coûts d'achats et de sous-traitance, dont l'évolution est directement liée aux volumes de production des équipements sur la période.

L'augmentation de 31% au cours de l'exercice de la base installée maintenue s'est traduite par une progression conjointe de la consommation de pièces détachées, qui a légèrement pénalisé le taux de marge de l'exercice. Il en est de même pour l'augmentation des charges de personnel liées au nécessaire renforcement des équipes de maintenance.

L'amélioration de la productivité s'est traduite par une réduction de 3% du coût de production des équipements, minorée toutefois par un effet taux de change sur les achats en devises défavorable sur la période.

Enfin, la hausse de 9% du prix de vente moyen des équipements, facilitée par une évolution favorable des taux de change a permis une progression de la marge brute de plus de 2 points.

Il ressort de ces différents effets une stabilité du taux de marge, qui s'établit à 47%, identique à 2014.

1.2.4. Coûts indirects de production et de services

Les coûts indirects de production et de service progressent de 26% sur l'exercice. Ils se composent des salaires et du coût de sous-traitance des fonctions n'intervenant pas directement dans le processus de production ou de maintenance (gestion des achats, de la planification, du contrôle qualité et back office), ainsi que des frais de déplacement et des achats externes. Leur progression s'explique principalement par une hausse des frais de déplacements et de sous-traitance engagés au niveau des fonctions supports.

1.2.5. Frais de recherche et développement

Tel que présenté au chapitre 1.1.1, la société a poursuivi sur l'exercice 2015 ses programmes de développement orientés vers de nouvelles fonctionnalités d'EOS et de ses applications logicielles. Les coûts de R&D qui en résultent progressent de 16% sur l'exercice, passant de 3.209 k€ en 2014 à 3.744 k€ en 2015.

Les dépenses de recherche et développement comptabilisées sur l'exercice se composent principalement des salaires de l'équipe R&D, dont la composante de frais de développement est inscrite à l'actif, et de coûts de sous-traitance. Elles intègrent également la charge d'amortissement des coûts de développement activés, dont le montant net inscrit à l'actif au 31 décembre 2015 s'élève à 1.620 k€.

Si l'on exclut l'incidence des retraitements IFRS, les coûts exposés au cours de l'exercice s'élèvent à 4.3 m€ en 2015 contre 3.8 m€ en 2014, soit une progression de 13%.

1.2.6. Frais de ventes, marketing et clinique

Les dépenses de ventes et marketing s'élèvent à 7.041 k€ et ont progressé de 2% par rapport l'exercice précédent. Cette évolution est le résultat d'une stabilité des charges de personnel en 2015 après une forte augmentation en 2014.

1.2.7. Coûts réglementaires

Les dépenses réglementaires sont en retrait de 4% comparativement à l'exercice précédent, durant lequel des dépenses significatives avaient été engagées dans le cadre de nouvelles autorisations réglementaires (Taiwan, Brésil et Corée).

1.2.8. Frais administratifs

Les coûts administratifs ont progressé de 10% sur l'exercice 2015. Cette évolution s'explique par une hausse des achats externes (coûts IT, assurance en forte hausse corrélativement au développement des activités du Groupe aux Etats-Unis et honoraires).

1.2.9 Paiement fondé sur des actions

En 2012, le Conseil d'Administration a procédé à l'attribution d'actions gratuites, de stock-options et de BSA. Le Conseil d'Administration du 23 mai 2014 a également émis 223.000 options de souscription d'actions au profit des salariés de la société et de ses filiales.

Le 8 décembre 2015, le conseil d'administration du Groupe EOS imaging a décidé d'attribuer 181 500 actions gratuites au profit de ses salariés.

La charge résultant de ces attributions a été définie par application du modèle Black-Scholes selon les hypothèses développées à la note 18 des états financiers consolidés. Elle s'élève en 2015 à 218 k€ contre 498 k€ en 2014.

1.2.10 Résultat Opérationnel

Le résultat opérationnel est négatif de 6 661 k€, vs 6 152K€ en 2014. Il représente 31% du Chiffre d'affaires, une performance stable par rapport à l'exercice précédent.

1.2.11 Résultat financier

Le résultat financier net est négatif de 520 k€ vs un résultat financier positif de 907 k€ en 2014.

L'exercice 2015 est impacté par les charges d'intérêts concernant l'emprunt obligataire, tel que présenté en note 2 des états financiers consolidés. Pour rappel, les produits financiers 2014 intégraient l'ajustement de prix OneFit pour 750 k€.

1.2.12. Résultat de l'exercice

Le résultat net du Groupe pour l'exercice 2015 est une perte de 7.181 k€ contre une perte de 5.245 k€ en 2014. Comme exposé aux points précédents, cette évolution traduit essentiellement le poids du résultat financier qui pénalise la performance opérationnelle du Groupe.

1.3 Litiges

Aucun nouveau litige n'est connu par le Groupe. La seule créance client pour laquelle un risque de non recouvrement est identifié est dépréciée en totalité dans les comptes pour un montant non significatif.

1.4 Evolution et perspectives d'avenir

Le Groupe poursuit le développement des fonctionnalités associées au produit EOS pour faire de l'image basse dose 2D/3D et des données patient associées un standard dans les parcours de soin en orthopédie, qu'ils soient chirurgicaux ou non chirurgicaux. Le Groupe est à ce titre engagé dans l'élargissement de son offre actuelle vers des offres logicielles en ligne qui répondent à des objectifs de maîtrise de la qualité et des coûts associés aux traitements orthopédiques, et s'appuient sur la robustesse et la faible irradiation des examens EOS.

Parallèlement, le Groupe poursuit une stratégie commerciale dynamique pour augmenter la base installée EOS sur les trois grands marchés où il est présent (Europe-Moyen Orient, Amérique du Nord, Asie-Pacifique). Un flux continu de nouvelles publications médicales et l'adoption d'EOS par de nouveaux établissements de référence soutiennent et renforcent l'action commerciale du Groupe. Au 31 décembre 2015, 9 des 10 meilleurs hôpitaux américains en orthopédie, et 4 des 5 meilleurs hôpitaux américains en pédiatre ont adopté EOS.

1.5 Filiales et participations

Le Groupe est constitué de la société EOS imaging SA, qui détient 100% du capital de ses cinq filiales :

Eos Imaging Inc:

Basée aux Etats-Unis, EOS imaging , INC. est une société de droit américain au capital de \$1 dont le siège social est au 185 Alewife Brook Parkway, suite #410, Cambridge, MA 02138, USA.

Cette entité assure la vente des produits du Groupe sur le territoire américain.

Au 31 décembre 2015, elle affiche un chiffre d'affaires de 10 727 kUSD (soit 9 667 k€) et une perte nette de 2 020 kUSD (soit 1 821 k€).

EOS imaging GmbH :

Basée en Allemagne, EOS Imaging GmbH est une société de droit allemand au capital de 25 000 euros, dont le siège social est au Theodor-Stern- Kai 1, 60596 Frankfurt am Main.

Cette entité assure la vente des produits du Groupe en Allemagne.

Au 31 décembre 2015, elle affiche un chiffre d'affaires de 549 k€ et une perte nette de 181 k€.

EOS image, Inc :

Basée au Canada, EOS image Inc est une société légalement constituée en vue de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec, dont le siège social est situé 300 rue du Saint Sacrement, à Montréal, Québec, Canada.

Cette entité assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire canadien.

Au 31 décembre 2015, elle affiche un chiffre d'affaires de 1 059 kCAD (soit 746 k€) et une perte de 247 kCAD (soit 174 k€).

OneFit Medical SAS :

Basée en France, OneFit Medical est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 18 rue Alain Savary, à Besançon.

Cette entité développe et commercialise des solutions logicielles et des guides de coupe personnalisés pour l'orthopédie.

Au 31 décembre 2015, elle affiche un chiffre d'affaires de 1 032 k€ et une perte nette de 341 k€.

EOS imaging Pte Ltd :

Basée à Singapour, EOS Imaging Pte Ltd est une société de droit asiatique au capital de 70 000 dollars singapouriens, dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza, #21-02/06, Singapour (308900).

Cette entité assure la commercialisation des produits du Groupe en Asie du Sud Est.

Au 31 décembre 2015, aucun chiffre d'affaires n'est constaté et la société affiche une perte nette de 74 k\$ SING (soit 48 k€).

Au titre de l'exercice 2015, EOS imaging SA a facturé à ses filiales :

- des cessions d'équipement pour un montant de 7.731 k€ ;
- des managements fees pour un montant de 1.234 k€ ;
- des intérêts sur compte courant pour un montant 98 k€.

1.6 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé jusqu'à la date d'établissement du présent rapport

Avance remboursable bpifrance et abandon de créance :

Lors du comité de suivi des projets collaboratifs du 27 janvier 2016, bpifrance a décidé de prononcer un constat de succès commercial partiel pour EOS imaging, avec un abandon de créance de 269 k€.

Démission Administrateur :

NBGI Private Equity a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016.

Obtention de l'accord de commercialisation d'EOS en Chine :

Le Groupe a obtenu en mars 2016 l'autorisation des autorités réglementaires chinoises (China Food and Drug Administration, CFDA) pour commercialiser le système EOS en Chine.

Acquisition de droits de licence

Le Groupe a acquis en février 2016 des droits exclusifs de commercialisation d'une technologie de simulation biomécanique du rachis auprès de la société canadienne Spinologics.

Accord de partenariat avec Stryker

Le Groupe a signé en mars 2016 avec la société Stryker un accord de co-promotion pour la Grande Bretagne.

2. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ECOULÉ

2.1. Compte rendu de l'activité et événements importants au cours de l'exercice 2015

Les faits marquants pour la société mère du Groupe ont été présentés au chapitre 1.1. ci-dessus.

2.2. Changement de composition du conseil d'administration

Comme indiqué dans le chapitre 1.1.8., le mandat d'administrateur et de Président de Monsieur Michael J Dormer est arrivé à son terme lors de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes clos le 31 décembre 2014 et qui s'est tenue le 17 juin 2015.

Dans le même temps, le mandat d'Administrateur de Monsieur Philip Whitehead est également arrivé à son terme.

Lors de l'Assemblée Générale mixte qui s'est tenue le 17 juin 2015, Monsieur Gérard Hascoët a été nommé en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 10 juillet 2015 a nommé Monsieur Gérard Hascoët en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Lors de l'Assemblée Générale mixte qui s'est tenue le 16 octobre 2015, Madame Paula Ness Speers a été nommée en qualité d'administratrice pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Comme indiqué dans le chapitre 1.7, NBGI Private Equity a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016.

2.3. Ressources humaines

Tel que présenté au chapitre 1.1.5, la société a poursuivi ses recrutements en 2015, et renforcé notamment ses équipes de maintenance, R&D, de ventes et marketing ainsi que l'équipe administration.

L'effectif total est de 81 personnes au 31 décembre 2015, contre 75 personnes au 31 décembre 2014.

L'effectif moyen de la société est passé de 73 personnes en 2014 à 78 personnes en 2015. La progression de 5 personnes au cours de l'exercice reflète principalement l'effet année pleine des 7 recrutements réalisés en 2014, et dans une moindre mesure les recrutements réalisés en 2015.

2.4. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière, notamment de la situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

L'activité de la société peut être assimilée à celle du Groupe, puisque les 4 filiales étrangères du Groupe ont une activité limitée à la vente des équipements EOS sur leurs marchés, et que l'activité de OneFit Medical reste non significative au niveau du Groupe en 2015 (3% du chiffre d'affaires consolidé).

Aussi, nous vous invitons à vous référer au chapitre 1.1. ci-contre :

Les dettes comptabilisées au 31.12.2015 avec le comparatif 2014 sont les suivantes (€):

Dettes	2015	2014
Emprunts obligataires convertibles	10.000.000	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	250.000
Emprunts et dettes financières divers	1.626.313	1.525.647
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.245.087	4.831.347
Dettes fiscales et sociales	1.703.817	1.888.349
Autres dettes	718.847	2.029.686
Produits constatés d'avance	858.696	461.478
TOTAL	20.152.760	10.986.507

2.5. Description des principaux risques et incertitudes et gestion des risques

L'activité de la société peut être assimilée à celle du Groupe. Aussi, nous vous invitons à vous référer au chapitre 1.3. ci-dessus.

2.6. Litiges

Aucun litige n'est porté à la connaissance de la société au 31 décembre 2015.

2.7. Activité en matière de Recherche et Développement

Nous vous invitons à vous référer au chapitre 1.1.1. ci-dessus.

2.8. Résultats sociaux

Les comptes sociaux de la société vous sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Les résultats de l'exercice 2015 avec le comparatif par rapport à l'exercice 2014, sont les suivants :

	2015	2014
Le chiffre d'affaires s'élève à :	€ 17.893.887	€ 17.359.620
Le total des produits d'exploitation s'élève à :	€ 20.334.942	€ 19.143.358
Le total des charges d'exploitation s'élève à :	€ 25.358.809	€ 23.464.548
D'où un résultat d'exploitation de :	€ (5.023.867)	€ (4.321.190)
Le total des produits financiers s'élève à :	€ 5.798.793	€ 1.480.946
Le total des charges financières s'élève à :	€ 11.561.893	€ 8.586.687
D'où un résultat financier de :	€ (5.763.100)	€ (7.105.741)
Le résultat courant avant impôt de :	€ (10.786.967)	€ (11.426.931)
Le total des produits exceptionnels s'élève à :	€ 42.145	€ 67.077
Le total des charges exceptionnelles s'élève à :	€ 67.642	€ 134.323
D'où un résultat exceptionnel de :	€ (25.497)	€ (67.246)
Impôt sur les sociétés :	€ (1.228.979)	€ (1.093.988)
Perte nette comptable :	€ (9.583.484)	€ (10.400.189)

Les capitaux propres au 31 décembre 2015, s'élèvent à 13.935.941 €.

2.9. Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Nous vous invitons à vous référer au chapitre 1.1.7. ci-dessus.

2.10. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

En application de l'article D441-4 du Code de Commerce, la société présente ci-dessous la décomposition au 31 Décembre 2015 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

En €	Total	Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Plus de 60 jours
Au 31/12/2015	3.899.925	3.296.522	706.513	(103.110)
Au 31/12/2014	3.330.199	2.536.881	302.281	491.037

Les dettes de plus de 60 jours résultent d'accords spécifiques avec certains fournisseurs. Le solde créditeur reporté à plus de 60 jours résulte des avances effectuées au titre des congrès.

2.11. Informations sociales

Au 31 décembre 2015, l'effectif de la société était de 81 salariés contre 75 salariés au 31 décembre 2014. L'effectif de 81 salariés comprenait 78 salariés en contrat à durée indéterminée et 3 salariés en contrat à durée déterminée. Aucun salarié démissionnaire, en arrêt de travail ou en congé parental d'éducation n'était à signaler au 31 décembre 2015.

2.12. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit 9.583.484 €, au compte report à nouveau qui sera ainsi porté d'un montant débiteur de 47.274.304 € à un montant débiteur de 56.857.788 €.

2.13. Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Vous trouverez en annexe le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

2.14. Montant des dividendes et avoir fiscal des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du code général des impôts), il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

2.15. Les dépenses somptuaires et charges non déductibles (CGI 39-4 et 223 quater)

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement d'un montant de 13 436 €.

2.16. Quitus aux administrateurs

Le conseil et son président demandent à l'assemblée de bien vouloir leur donner quitus pour leur gestion au cours de l'exercice.

2.17. Filiales et participations

2.17.1. Prises de participation significatives ou prises de contrôle

Nous vous informons que la Société n'a procédé à aucune prise de participation ou prise de contrôle au cours de l'exercice écoulé.

2.17.2 Aliénations d'actions intervenues pour régulariser les participations croisées

Nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par les articles L233-29 et L233-30 du Code de Commerce.

2.17.3. Cessions de participations

Nous vous informons que la Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

2.17.4. Activité des filiales et des sociétés contrôlées

Nous vous invitons à vous reporter au chapitre 1.5 ci-dessus.

2.17.5 Manière dont les filiales étrangères prennent en compte l'impact de leurs activités sur développement régional et les populations locales :

A l'exception d'un collaborateur, l'ensemble des salariés des filiales étrangères ont tous été recrutés dans leurs bassins d'emploi.

3. INFORMATION RELATIVE AU CAPITAL DE LA SOCIETE

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital de la société sur la période :

Date	Opération	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions composant le capital
Total au 31 décembre 2013		180 059	62 014 958	18 005 878
28/01/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	120	11 880	12 000
25/02/2014	Augmentation de capital résultant de l'attribution d'actions ξ	3 600	(3 600)	360 000
23/05/2014	Emission de BSA		1 800	
14/05/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	10	990	1 000
15/05/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	47	8 096	4 689
07/08/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
02/12/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
Total au 31 décembre 2014		183 866	62 037 094	18 386 567
16/02/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	133	77 013	13 301
28/02/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	60	34 514	5 961
03/03/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	238	138 034	23 840
23/06/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	44	4 392	4 436
24/06/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	50	4 910	4 960
08/10/2015	Augmentation de capital	17 899	8 261 925	1 789 909
15/11/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	3	342	345
03/12/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	127	12 528	12 655
Total au 31 décembre 2015		202 420	70 570 752	20 241 974

Au 31 décembre 2015, le capital social s'établit à 202 420 euros. Il est divisé en 20.241.974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice des 603 449 BSA relatifs au complément de prix d'acquisition de la société OneFit ;
- Exercice de 22 396 options, donnant lieu à la création de 22 396 actions nouvelles ;
- Emission de 1 789 909 actions nouvelles.

4. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre des dispositions de l'article L 225-102, nous vous informons qu'un plan d'épargne entreprise a été mis en place au bénéfice des salariés de la société au cours de l'exercice 2015.

Par ailleurs, il a été octroyé aux salariés de la société des stocks-options et des actions gratuites dont le tableau ci-dessous résume la situation à la date de clôture de l'exercice :

	Plan SO 2009	Plan SO 2010	Plan SO 2010	Plan SO 2012	Plan SO 2014	Plan AGA 2015
Date émission du plan	AG du 12/02/2009	AG du 09/04/2010	AG du 09/04/2010	AG 16/01/2012	AG 16/01/2012	AG du 16/10/2015
Date d'attribution	CA du 07/07/2009	CA du 06/07/2010	CA du 20/05/2011	CA du 21/09/2012	CA du 23/05/2014	CA du 8/12/2015
En cours au 31/12/2015	470 389	308 415	44 625	273 432	211 500	181 500

5. INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

5.1. Liste des mandats des mandataires sociaux

Le tableau ci-contre présente les informations concernant la composition du conseil d'administration de la Société au 31 décembre 2015.

Nom	Mandat	Principale fonction dans la Société	Nationalité	Durée du mandat
Gérard Hascoët 10 rue Mercoeur 75011 Paris	Administrateur	Président du Conseil d'Administration	Française	Nommé en qualité d'administrateur par l'AG du 17 juin 2015 pour une durée de 3 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Nommé en qualité de président du conseil d'administration par le conseil d'administration du 10 juillet 2015 pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur.
Stéphane Sallmard 10, rue Mercœur 75011 Paris	Administrateur	Néant	Française	Renouvelé par le conseil d'administration du 2 décembre 2011 en qualité de président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur. Démissionné de son mandat de président du conseil d'administration lors du conseil d'administration du 9 novembre 2012 mais conversation de son mandat d'administrateur pour la durée de son mandat restant à courir. Renouvelé en qualité d'administrateur par l'assemblée générale du 17 juin 2014 pour une durée de 3 années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
Marie Meynadier 10, rue Mercœur 75011 Paris	Administrateur	Directrice Générale	Française	Renouvelée en qualité d'administrateur par l'assemblée générale du 9 avril 2010 pour une durée de 3 années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Renouvelée en qualité d'administrateur par l'assemblée générale du 13 juin 2013 pour une durée de 3 années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nom	Mandat	Principale fonction dans la Société	Nationalité	Durée du mandat
Bpifrance Participations représentée par Marie-Laure Garrigues 137, rue de l'Université, 75007 Paris	Administrateur	Néant	Française	Nommé en qualité d'administrateur par le conseil d'administration du 2 décembre 2011 pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Renouvelé en qualité d'administrateur par l'assemblée générale du 17 juin 2014 pour une durée de 3 années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
Eric Beard 10 rue Mercoeur 75011 Paris	Administrateur	Néant	Britannique	Nommé en qualité d'administrateur par l'AG du 29 juin 2012 pour une durée de 3 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Renouvelé en qualité d'administrateur par l'assemblée générale du 17 juin 2015 pour une durée de 3 années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
Paula Ness Speers 10 rue Mercoeur 75011 Paris	Administrateur	Néant	Américaine	Nommée en qualité d'administrateur par l'assemblée générale du 16 octobre 2015 pour une durée de 3 années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

NBGI Private Equity représenté par Mr Aris Constantinides a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016. Le Conseil d'administration de la Société a pris acte de cette démission le 23 mars 2016.

5.2. Autres mandats en cours

Nous vous présentons ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats exercée par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice

Autres mandats en cours		
Nom	Nature du mandat	Société
Gérard Hascoët	Président Membre du conseil de Surveillance Administrateur Président du Conseil d'Administration Gérant Commandité Gérant Administrateur Gérant Gérant	MD Start SAS Altamir SpineVision SA CorWave SA MD Start Gmbh & Co KG MD Start Gmbh APD Lumarge (SCI) Marluge (SCI)
Stéphane Sallmard	Administrateur Administrateur	Imagine Eyes SARL i-Optics B.V.
Marie Meynadier	Dirigeant Dirigeant Dirigeant Président Présidente Administrateur Administrateur	EOS imaging Inc EOS imaging GmbH EOS image Inc OneFit Medical SAS EOS imaging Pte Ltd Stentys SA Mauna Kea technologies SA
Bpifrance participations représentée par Marie-Laure Garrigues	Administrateur Administrateur	Medtech TxCell
Eric Beard	Président du Conseil d'Administration	Cellnovo SA
Paula Ness Speers	Associée Administrateur Administrateur	Health Advances (Boston, MA) Partners Continuing Care (Boston, MA) Implanet SA

5.3. Rémunérations et avantages de toute nature de chacun des mandataires sociaux

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car ceci reviendrait à donner des indications de rémunérations individuelles.

5.4. Délégations données au Conseil d'Administration

L'assemblée Générale Mixte d'EOS imaging tenue le 17 juin 2015 a donné au Conseil d'Administration les autorisations suivantes :

- autorisation au Conseil d'administration en vue de de l'achat par la Société de ses propres actions ;
- autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions acquises au titre de l'autorisation de rachat d'actions de la Société ;
- délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions à émettre immédiatement ou à terme par la Société, par voie d'offre au public ;
- délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions à émettre immédiatement ou à terme par la Société, sans droit préférentiel de souscription, par voie d'offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier ;
- autorisation au Conseil d'administration en cas d'émission d'actions et/ou de valeur mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, sans droit préférentiel de souscription, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10% du capital social et dans les limites prévues par l'Assemblée générale ;
- délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société ;
- délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider, sans droit préférentiel de souscription, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions à émettre immédiatement ou à terme par la Société, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, en dehors d'une offre publique d'échange ;
- délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions à émettre immédiatement et/ou à terme par la Société ;
- délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
- délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission de bons de souscription d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes ;

L'assemblée Générale Mixte d'EOS imaging tenue le 16 octobre 2015 a donné au Conseil d'Administration les autorisations suivantes :

- autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions au profit du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées;

Au titre de l'exercice 2015, 881.207 actions ont été achetées à un cours moyen annuel de 5,04 €, et 869.283 actions ont été vendues à un cours moyen annuel de 5,03 €. Aucun frais de négociation n'est facturé à la Société en dehors du contrat annuel de liquidité, dont le coût annuel forfaitaire est fixé à 20.000 euros.

A la clôture de l'exercice, 38.867 actions d'autocontrôle sont portées en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 317 k€. Ces actions représentent 0,19% du capital social.

6. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2015

Au meilleur de la connaissance de la Société, la répartition du capital de la société au 31 décembre 2015 est la suivante :

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote *
Fondateurs	659.180	3,26%
COFA Invest (1)	273.318	1,35 %
EDRIP (2)	1.805.293	8,92 %
NBGI (3)	905.429	4,47 %
BPifrance participations (4)	1.825.222	9,02 %
Total Fonds d'investissements (1) à (4)	4.809.262	23,8%
Flottant	14.369.706	70,99%
Management & employés	364.959	1,80%
Actions propres	38.867	0,00%
Total	20.241.974	100,00%

* Les actions propres sont privées de droit de vote

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous précisons que les actionnaires possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2015 sont identifiés dans le tableau ci-dessus.

7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE JUSQU'A LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Avance remboursable BPI et abandon de créance :

Lors du comité de suivi des projets collaboratifs du 27 janvier 2016, bpifrance a décidé de prononcer un constat de succès commercial partiel pour EOS imaging, avec un abandon de créance de 269 k€.

Démission Administrateur :

NBGI Private Equity a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016.

Obtention de l'accord de commercialisation d'EOS en Chine :

La société a obtenu en mars 2016 l'autorisation des autorités réglementaires chinoises (China Food and Drug Administration, CFDA) pour commercialiser le système EOS en Chine.

Acquisition de droits de licence

Le Groupe a acquis en février 2016 des droits exclusifs de commercialisation d'une technologie de simulation biomécanique du rachis auprès de la société canadienne Spinologics.

Accord de partenariat avec Stryker

Le Groupe a signé en mars 2016 avec la société Stryker un accord de co-promotion pour la Grande Bretagne.

8. QUITUS – RESOLUTIONS

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugeriez utiles et vous demandons de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont présentées et qui reprennent les éléments de notre rapport.

Annexe 1 : TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
1. CAPITAL DE FIN D'EXERCICE					
a. Capital social	116 036	174 024	180 058	183 866	202 420
b. Nombre des actions ordinaires existantes	11 603 559	17 402 429	18 005 878	18 386 567	20 241 974
c. Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	6 431 557	8 311 867	13 350 424	17 359 620	17 893 887
c. Impôts sur les bénéfices	- 480 430	- 955 491	- 1 020 985	- 1 093 988	- 1 228 979
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e. Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	- 7 227 813	- 8 302 772	- 5 385 629	- 10 400 189	- 9 583 484
f. Résultat distribué					
3. RESULTAT PAR ACTION					
a. Résultat après impôts et participation mais avant amortissements et provisions	- 0.37	- 0.20	- 0.13	- 0.18	- 0.19
b. Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	- 0.62	- 0.48	- 0.30	- 0.57	- 0.47
c. Dividende attribué à chaque action					
4. PERSONNEL					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	47	48	59	73	81
b. Montant de la masse salariale de l'exercice	3 126 926	3 477 745	3 988 594	4 804 093	4 987 672
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales,...)	1 541 615	2 221 843	1 996 316	2 645 441	2 474 417

3. RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

1. PRECISIONS METHODOLOGIQUES

Contexte du reporting RSE

EOS imaging a engagé une réflexion sur l'impact économique, social et environnemental de son activité. L'objectif du Groupe est de favoriser un développement responsable qui tient compte de ses besoins actuels et des enjeux de développement durable.

Au-delà du volet économique, ce développement s'articule autour de trois volets : social, sociétal et environnemental. Le présent chapitre présente un état des lieux de l'activité d'EOS imaging au regard de ces trois volets dans une volonté de transparence vis-à-vis de ses parties prenantes. Cet état des lieux s'inscrit dans un contexte réglementaire : en tant que société cotée, EOS imaging est soumis aux obligations de publication d'informations extra-financières dans son rapport de gestion conformément à l'article L225-102-1 du code de commerce dit loi « Grenelle II ».

Dans ce contexte, EOS imaging a mis en place pour la quatrième année consécutive, un processus de reporting permettant la collecte et la consolidation au niveau Groupe des informations sociales, sociétales et environnementales publiées dans le présent chapitre.

Choix des informations publiées

EOS imaging a sélectionné les informations extra-financières publiées en cohérence avec son activité. Le Groupe développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

L'intégration des équipements d'imagerie est sous-traitée, seuls les détecteurs (2 par équipement) sont produits par EOS imaging. Le Groupe mène donc principalement des activités de recherche et développement, de vente et de maintenance.

Depuis fin 2013, EOS imaging développe également des solutions logicielles et des outils dédiés à la planification et le contrôle des chirurgies orthopédiques. La production des guides de coupe est sous-traitée.

Partant de ce constat, les thématiques environnementales réglementaires suivantes sont jugées non applicables ou non pertinentes et ne sont donc pas abordés dans ce chapitre :

- Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement
- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité
- Utilisation des sols / Protection de la biodiversité
- Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme

Même si l'adaptation au changement climatique n'est pas un thème structurant au regard de l'activité du Groupe, ce sujet est toutefois traité dans le volet environnemental de ce rapport, par la mesure des émissions carbone.

Périmètre des informations présentées

Les informations publiées couvrent autant que possible l'ensemble des effectifs et des activités du Groupe sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2015. Cependant, certaines informations sont présentées sur un périmètre restreint à la France.

Concernant les informations sociales :

- L'effectif total, la répartition de l'effectif par genre, nationalité et zone géographique, les embauches, et les départs couvrent le Groupe ;
- L'organisation du temps de travail, la formation, l'égalité de traitement et les conditions de travail couvrent le Groupe;
- La pyramide des âges, et le dialogue social couvrent le Groupe ;
- Les accidents du travail et de trajet et l'absentéisme couvrent l'effectif de EOS imaging France et Onefit et excluent donc les filiales à l'étranger.

Les informations sociétales couvrent l'ensemble du Groupe.

Concernant les informations environnementales :

- La politique générale en matière environnementale et la gestion des déchets sont abordées au niveau Groupe ;
- L'utilisation durable des ressources et en particulier les consommations d'énergie des bâtiments et de papier sont présentées sur un périmètre EOS France et excluent donc Onefit et les filiales à l'international ;
- Les émissions de gaz à effet de serre couvrent uniquement les déplacements professionnels en train et en avion des collaborateurs d'EOS France et excluent les déplacements des autres collaborateurs, tous les déplacements en voiture de location et les émissions des cinq véhicules de fonction. Les émissions liées au transport des unités EOS vendues ne sont actuellement pas suivies et ne sont donc pas publiées dans le présent rapport.

Organisation du reporting, outils et contrôle

Les informations publiées sont consolidées par la direction financière du Groupe en charge de la rédaction de l'ensemble du rapport de gestion. Pour le reporting RSE, elle s'appuie principalement sur :

- La gestionnaire Ressources Humaines pour la collecte et le contrôle des données sociales ;
- La direction Réglementation et Qualité pour certaines informations environnementales (gestion des déchets) et sociétales (relations fournisseurs et sous-traitants) ;
- La comptabilité pour les informations relatives aux consommations de ressources.

Le reporting extra-financier s'appuie sur les outils de collecte et de suivi existants. Aucun outil spécifique au reporting RSE n'a été déployé. Toutefois, un outil de reporting des données de ressources humaines a été déployé au cours de l'exercice 2015. Les données sociales qui en sont issues sont intégrées dans le présent rapport. Elles font l'objet d'un reporting mensuel et d'une consolidation pluriannuelle. Les mises à jour de l'organigramme, des publications financières et des revues de direction sont également consolidées sur une fréquence similaire. Un rapprochement avec les données de paie est réalisé régulièrement. Les données sociétales et environnementales sont consolidées annuellement au titre du présent reporting.

Précisions méthodologiques

Les données publiées sont suivies, collectées et consolidées par la Direction Financière. Le nombre limité de contributeurs au reporting n'a pas nécessité le déploiement d'un référentiel de reporting.

Afin d'assurer la bonne compréhension des données publiées, il est précisé que des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données sociales en retenant la valeur entière supérieure. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les définitions des données quantitatives publiées sont les suivantes :

- **Effectif total au 31 décembre 2015** : est comptabilisé l'ensemble des salariés présents en fin d'année, en CDI et CDD. Les salariées en congés maternité et les intérimaires sont comptabilisés. Les alternants et les stagiaires sont exclus. Les salariés dont la date de sortie est le 31.12.2015 sont exclus.
- **Effectif moyen** : il correspond à la moyenne des effectifs de fin de mois. Sont comptabilisés tous les salariés en CDI, CDD, les salariées en congés maternité et les intérimaires. Les alternants et stagiaires sont exclus. Les salariés dont la date de sortie est le dernier jour du mois sont exclus de l'effectif de fin de mois.
- **Formation** : est considérée comme formation au titre de l'exercice 2015, toute formation dispensée en interne ou par un organisme externe. Les heures de formation correspondent à la somme des heures de formations dispensées aux salariés en CDI et CDD au titre de l'exercice.
- **Entrées et sorties** : sont comptabilisées toutes les entrées et sorties au cours de l'exercice, des salariés embauchés en CDI (embauches en contrat permanent) et des CDD (embauches en contrat temporaire). Une embauche en CDI suite à un CDD fait l'objet d'une sortie en CDD et d'une entrée en CDI. Les « autres motifs de départ » incluent les non-renouvellements de période d'essai et les fins de CDD.
- **Pourcentage de l'effectif à temps partiel** : il est égal au ratio des effectifs à temps partiel divisé par l'effectif moyen.
- **Taux d'absentéisme** : il est égal au nombre de jours d'absence total comptabilisés au cours de l'exercice divisé par un nombre total de jours de présence théoriques. Le nombre total de jours de présence théorique est calculé précisément selon le nombre de jours théoriques travaillés par les employés des sociétés EOS et OneFit (nombre de jours de travail de l'effectif cadre).
- **Pourcentage de femmes parmi le personnel cadre** : il correspond au nombre de femmes cadres par rapport au nombre total de cadres au 31.12.2015.
- **Nombre de salariés par nationalité** : il correspond à l'effectif moyen par nationalité, arrondi à l'entier supérieur.
- **Consommation d'électricité** : sont comptabilisées les consommations des locaux du siège d'EOS imaging à Paris, sur la base des données facturées.
- **Consommation de papier** : la donnée est calculée en tonnes sur la base du nombre total de ramettes acheté facturé et en considérant qu'une ramette contient 500 pages de format A4 de 80g/m².
- **Emissions de CO₂** : sont comptabilisées les émissions des voyages des collaborateurs EOS France dont la date de départ est en 2015, sont réservés par l'agence de voyage et effectués en train ou en avion.
- **Achats et sous-traitance** : sont considérées comme sous-traitance toutes les prestations facturées par l'assembleur des équipements vendus par EOS au cours de l'exercice ainsi que toutes les prestations de recherche et développement. Les autres dépenses réalisées auprès de sociétés extérieures sont considérées comme des achats. Les indicateurs part de sous-traitance et part des achats sont calculés en divisant les montants des dépenses par le montant total des ventes.

Vérification externe

Conformément à l'article L225-102-1 du code de commerce dit loi « Grenelle II », EOS imaging a nommé ses commissaires aux comptes (Deloitte) en tant qu'Organisme Tiers Indépendant selon les dispositions de l'arrêté du 13 mai 2013 (publié le 14 juin 2013 et codifié dans le code de commerce aux articles A.225-1 et suivants) déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission. Le rapport émis par l'Organisme Tiers Indépendant porte sur la présence des informations publiées dans le présent chapitre du rapport de gestion 2015 au regard des exigences de la loi « Grenelle II ».

2. RESPONSABILITE SOCIALE

Conscient que ses collaborateurs sont les premiers acteurs de sa croissance, EOS imaging mène une politique de gestion des ressources humaines favorable à l'épanouissement de ses salariés. Le Groupe s'attache à promouvoir la stabilité de l'emploi et l'égalité des chances et à déployer une offre de formation qui permette aux collaborateurs d'approfondir et de diversifier leurs compétences.

a. Emploi

Le Groupe a poursuivi ses recrutements au cours de l'exercice 2015 pour accompagner son développement.

L'effectif consolidé d'EOS imaging au 31 décembre 2015 est de 122 personnes, contre 107 au 31 décembre 2014. Les femmes représentent 33% de l'effectif total et 40% du comité de direction. EOS imaging est une société multinationale : ses collaborateurs sont présents dans quatre pays : en France, aux Etats-Unis, au Canada et à Singapour.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe continue de mener une politique de recrutement ambitieuse : en 2015, 37 nouveaux collaborateurs ont rejoint EOS imaging. Le recours aux contrats temporaires est limité : le Groupe privilégie les contrats à durée indéterminée qui représentent 70% des contrats d'embauches en 2015. Au cours de l'exercice 2015, EOS imaging a procédé à trois licenciements.

La progression annuelle de l'effectif de 15 personnes s'explique notamment par 5 recrutements réalisés dans les équipes de maintenance afin d'accompagner la progression du nombre d'équipements maintenus, 3 recrutements en R&D dans le cadre de la poursuite des développements en cours, 5 recrutements parmi les équipes de ventes et de marketing et 2 recrutements dans les équipes administratives.

L'effectif moyen consolidé est ainsi passé de 106 personnes en 2014 à 116 personnes en 2015.

Effectif

Sur les périodes considérées, l'effectif moyen du Groupe a évolué comme suit :

Effectif moyen du Groupe	2015	2014	2013
Nb de personnes	116	106	77

L'effectif du Groupe se répartit comme suit :

Par zone géographique :

Effectif moyen du Groupe	2015	2014	2013
Effectif EMEA	98	92	64
<i>% de l'effectif total</i>	<i>84%</i>	<i>87%</i>	<i>83%</i>
Effectif Hors EMEA	18	14	13
<i>% de l'effectif total</i>	<i>16%</i>	<i>13%</i>	<i>17%</i>

Par genre :

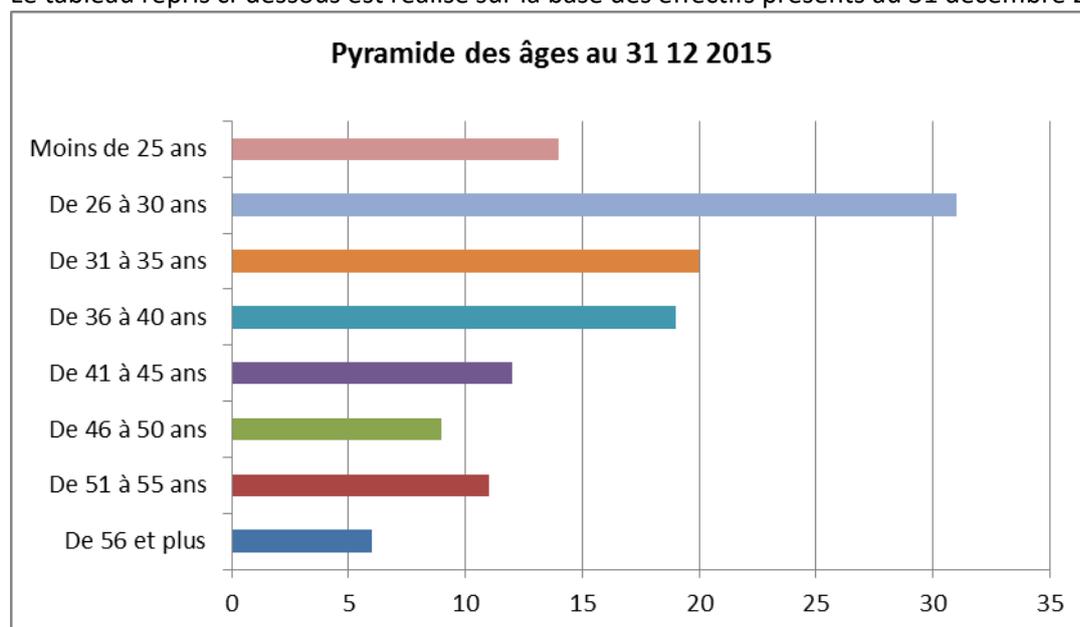
Effectif moyen du Groupe	2015	2014	2013
Total	116	106	77
Hommes	78	70	49
Femmes	38	36	28

Par type de contrat :

Effectif moyen du Groupe	2015	2014	2013
Temporaire	6	7	6
Permanent	110	99	71
Total	116	106	77

Par tranches d'âges :

Le tableau repris ci-dessous est réalisé sur la base des effectifs présents au 31 décembre 2015.



Embauches et licenciements

L'effectif a été marqué en 2015 par les mouvements suivants :

Mouvements - entrées par type de contrat :

Nombre d'entrées	31/12/15	31/12/14	31/12/13	31/12/12
Recrutements en CDI (France et monde)	26	19	29	8
Entrée dans le périmètre en CDI de Onefit Medical	-	-	11	-
Recrutements en CDD	11	11	9	4
Entrée dans le périmètre en CDD de Onefit Medical	-	-	3	-
Total	37	30	52	12

Mouvements - motifs de départs :

Nombre de départs	31/12/15	31/12/14	31/12/13	31/12/12
Retraites/préretraites	-	-	-	1
Démissions	4	5	4	3
Licenciements	3	5	2	-
Ruptures conventionnelles	2	-	-	1
Ruptures de période d'essai	2	1	1	-
Fin de CDD	11	15	7	3
Total	22	26	14	8

Dans un souci de clarté et de précision, la catégorie « autres » indiquée comme nature de départ jusqu'au 31 décembre 2014 a été scindée en deux catégories de départ à partir du présent exercice : les ruptures de période d'essai et les fins de CDD. Cette correction a été faite de manière rétrospective pour les précédents exercices.

Rémunérations et évolution

La politique de rémunération de la société repose sur des principes d'équité et de transparence. Elle est établie en tenant compte du rôle, de l'expérience et de l'évaluation de la performance, sans distinction fondée sur le genre. Au-delà des rémunérations fixes, le Groupe attribue des rémunérations variables à une partie significative de ses équipes, et systématiquement pour les équipes de direction et le management.

Les rémunérations de l'ensemble des collaborateurs du Groupe font l'objet d'une réévaluation annuelle. La réévaluation faite en 2015 est reflétée dans les charges de personnel, présentées au paragraphe 20.1.1 / q – « Charges de personnel » des états financiers consolidés. Ainsi qu'indiqué dans cette note, la masse salariale du Groupe pour l'exercice 2015 s'élève à 10 437 k€ contre 10 019 k€ au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2015, le Groupe a attribué des actions gratuites à une partie significative de ses collaborateurs sans condition d'ancienneté.

b. Organisation du temps de travail

EOS imaging a mis en œuvre des initiatives en faveur de la flexibilité et de l'équilibre vie privée-vie professionnelle comme par exemple :

- Autoriser les horaires variables d'arrivée et de départ ;
- Permettre le travail à temps partiel ;
- Donner une liberté étendue dans le choix des dates de congés.

Ainsi, les temps partiels ont été accordés à toutes les personnes qui en ont fait la demande, et représentent 3,4% de l'effectif moyen.

En France, les cadres sont sous convention de forfait jours (218 jours) sur le site parisien. A Besançon, la durée de travail des collaborateurs est calculée selon le principe d'une durée de travail hebdomadaire de 35h. Les collaborateurs présents aux Etats-Unis, au Canada et à Singapour sont des personnels itinérants, qui travaillent à distance et sont particulièrement autonomes dans l'organisation de leur temps de travail.

Les chiffres sur l'absentéisme sont les suivants :

Répartition par motif :

Le tableau ci-dessous reprend les informations relatives aux salariés d'EOS imaging France et OneFit.

Taux d'absentéisme	2015	2014	2013	2012
Maladie	0,68%	1,0%	1,0%	1,1%
Accident de travail et de trajet	-	0,03%	-	0,1%
Maternité, paternité, adoption	0,56%	1,83%	0,7%	2,3%
Autres absences	0,19%	0,16%	0,1%	0,1%
Absences non rémunérées (congés sans solde, congés parentaux)	0,28%	0,3%	0,8%	0,6%
Total	1,70%	3,45%	2,6%	4,2%

c. Relations sociales

EOS imaging s'attache à maintenir un dialogue social constructif afin de conserver un climat social de qualité dans la société.

En juin 2014, une Délégation Unique du Personnel a été mise en place pour représenter l'ensemble des collaborateurs de l'établissement parisien. Cette Délégation Unique rassemble les deux instances représentatives du personnel que sont le Comité d'Entreprise et les délégués du personnel. Elle comprend 2 représentants du personnel cadre et 1 représentant du personnel non cadre, tous trois élus le 18 juin 2014.

Les représentants de la DUP se réunissent en moyenne tous les 2 mois. Consultés par la Direction, ils participent activement aux décisions importantes de l'entreprise.

En 2015, sept réunions de la DUP ont été organisées. Ses membres ont été associés à des décisions importantes concernant l'organisation du travail et notamment la mise en place d'accords de participation, d'intéressement et du Plan Epargne Entreprise associé.

Un Comité d'Hygiène et Sécurité au Travail a été mis en place en septembre 2014. Le CHSCT est constitué de trois membres, désignés par la DUP le 9 octobre 2014.

En 2015, le CSCT s'est réuni cinq fois. Ses membres ont été associés à des décisions traitant de la sécurité et des conditions de travail, et notamment une réflexion sur certains aménagements réalisés au cours de l'exercice 2015. Ils ont également été associés à la mise à jour du Document Unique 2015. Lors de la séance du CHSCT tenue en septembre 2015, un référent sécurité a été désigné.

Tel qu'indiqué précédemment, deux accords collectifs ont été signés en 2015 avec les représentants du personnel : un accord de participation, un accord d'intéressement, de même que les règles de fonctionnement du Plan Epargne Entreprise associé à ces deux accords.

Les collaborateurs du site à Besançon sont représentés par une déléguée du personnel, élue le 16 juin 2014 (collège unique).

d. Santé et sécurité

Garantir la sécurité et promouvoir la santé de chacun de ses salariés sont des priorités pour EOS imaging. Compte-tenu de ses activités, EOS imaging a réalisé l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés, formalisée dans son Document Unique (créé en 2008 et mis à jour régulièrement et pour la dernière fois en 2015). Les principaux risques identifiés sont l'irradiation et l'électrocution dans le cadre de la fabrication des détecteurs, des tests des équipements EOS et des opérations de maintenance. Les moyens de prévention déployés permettent de limiter ces risques :

Risques d'irradiation : formations à la radioprotection des salariés concernés, affichages appropriés sur les postes de travail, suivi dosimétrique du personnel exposé, postes de travail auto-protégés ;

Risques électriques : habilitations électricité basse tension des salariés concernés, affichages appropriés sur les postes de travail, restriction des postes de travail au personnel formé.

Les activités d'EOS imaging s'inscrivent dans un environnement réglementaire très encadré. Le Groupe respecte ses obligations en matière de protection de la sécurité des collaborateurs en charge de la production et de la maintenance, exposés aux risques décrits ci-dessus. EOS imaging mène une politique de prévention des risques proactive qui repose sur la formation et la sensibilisation de l'ensemble de ses collaborateurs dès le processus de formation initiale des nouveaux arrivants.

La mise en place d'un plan de prévention des risques est prévue en 2016 en collaboration avec le référent sécurité et le CHSCT.

En 2015, trois accidents du travail ont été déclarés, n'entraînant aucun arrêt de travail. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée. Aucun accident de trajet n'a été déclaré.

e. Formation

Tournée vers l'innovation, EOS imaging se mobilise afin d'accompagner l'évolution de ses collaborateurs et met en place la formation nécessaire au développement de leurs compétences dans leurs fonctions actuelles ou à venir.

EOS imaging établit annuellement un plan de formation sur la base des formations métiers nécessaires à l'évolution des collaborateurs et des demandes exprimées lors des entretiens annuels. La réalisation du plan de formation fait l'objet d'un suivi régulier et d'un bilan annuel. L'offre de formation se décompose comme suit :

Formations obligatoires liées à la spécificité des activités et qui constituent un élément clé de la politique de sécurité (radioprotection et habilitations électriques)

Formations internes métiers et produits

Formations internes sur le système de management de la qualité et les outils informatiques

Formations externes techniques et linguistiques

Le tableau ci-dessous présente les heures de formation dispensées au cours des deux derniers exercices. Les formations prises en compte concernent les formations réalisées et terminées sur l'exercice 2015. Aucun calcul de prorata n'a été effectué.

Répartition du nombre d'heures de formation par catégorie :

Nb d'heures de formation	31/12/15	31/12/14	31/12/13	31/12/12
Techniciens	161h	223h	63h	21h
Cadres	1 338h	2 146h	343h	49h
Total	1 499h	2 369h	406h	70h

La baisse des heures de formation dispensées en 2015 par rapport à 2014 résulte essentiellement de la baisse des formations d'habilitation électrique, qui font l'objet d'un renouvellement tous les trois ans, et qui ont été majoritairement réalisés en 2014.

f. Egalité de traitement

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

EOS imaging s'engage pour l'égalité des genres au sein de ses équipes et souhaite que celle-ci soit visible à tous les niveaux de l'entreprise. Aussi, les femmes représentent au 31 décembre 2015 40% de l'équipe dirigeante, et 31% du personnel cadre. L'entreprise s'attache à ne faire aucune distinction dans le traitement de ses collaborateurs qui serait basée sur le genre.

Dans ce cadre, EOS imaging a préparé le rapport de situation comparée (RSC) des conditions générales d'emploi des femmes et des hommes dans l'entreprise, qui illustre ces principes d'équité.

Au 31 décembre 2015, l'effectif d'EOS imaging ne comprenait pas de salarié en situation de handicap. Toutefois, le Groupe est soucieux de promouvoir la participation à la vie active des personnes en situation de handicap, et a notamment conclu un contrat de fournitures administratives avec un ESAT, établissement spécialisé d'aide par le travail.

Politique de lutte contre les discriminations

De même, EOS imaging mène une politique de gestion des ressources humaines en faveur de l'égalité des chances. La diversité des nationalités représentées dans l'effectif du Groupe en témoigne : 10 nationalités sont représentées.

Effectif par nationalité :

Effectif moyen du Groupe	2015	2014	2013	2012
France	93	85	58	7
Grande-Bretagne	-	1	1	1
Etats-Unis	12	11	11	8
Canada	3	2	2	1
Belgique	1	-	-	-
Malaisie	1	1	1	-
Inde	-	-	1	-
Colombie	1	-	1	-
Algérie	1	1	1	-
Tunisie	1	1	1	1
Italie	1	1	1	1
Portugal	1	1	1	1
Tchèque	1	1	1	1
Nombre de nationalités représentées	10	10	12	8

g. Promotion et respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

Par ses politiques de gestion des ressources humaines, EOS imaging respecte l'ensemble des dispositions de ces conventions sur l'ensemble thèmes concernés, à savoir :

- le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;
- l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;
- l'élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- l'abolition effective du travail des enfants.

3. RESPONSABILITE SOCIETALE

a. Impact territorial, économique et social de l'activité

Compte-tenu de sa taille et de la localisation de ses implantations, EOS imaging a un impact territorial limité. Néanmoins, là où le Groupe est présent, il s'attache à maintenir les collaborateurs dans leur bassin d'emploi. Lorsqu'EOS imaging développe ses activités dans une nouvelle zone géographique, la création d'emplois locaux est privilégiée.

Le Groupe génère également des emplois indirects en ayant recours à la sous-traitance. La majorité de la production est réalisée en France, l'assemblage des équipements EOS étant pris en charge par un sous-traitant basé à Romorantin, près d'Orléans.

b. Sous-traitances et fournisseurs

EOS imaging a recours à des sous-traitants et fournisseurs, notamment dans le cadre de ses activités de production. Le Groupe achète la plupart des composants des équipements EOS à des fournisseurs implantés en Europe et Amérique du Nord. L'assemblage de l'équipement EOS est confié à un sous-traitant stratégique pour le Groupe, localisé à Romorantin. EOS imaging fait également appel à des fournisseurs pour les achats de matériels et prestations bureautiques et de services d'entretiens et de nettoyage. Enfin, les activités de R&D font appel à des sous-traitants français, de même qu'à des accords collaboratifs conclus avec des partenaires universitaires dont une partie significative est française.

Les achats et la sous-traitance représentent 50% du chiffre d'affaires en 2015, chiffre stable par rapport à l'exercice précédent. 43% des prestations externes sont réalisées en France en 2015, chiffre également stable par rapport à l'exercice 2014 pour lequel elles représentaient 42% des prestations externes.

A ce jour, il n'y a pas de clause spécifique aux enjeux sociaux et environnementaux dans les contrats qu'EOS imaging signent avec ses prestataires. Néanmoins, EOS imaging s'assure que ses fournisseurs sont conformes aux réglementations applicables, notamment en matière d'environnement. Une démarche doit être engagée pour formaliser et étendre les exigences du Groupe envers ses fournisseurs à ces critères.

Compte-tenu de la part importante de la sous-traitance et des achats dans les opérations stratégiques du Groupe, EOS imaging a déployé une démarche d'audit qualité de ses prestataires. Les fournisseurs critiques sont audités au moins une fois tous les trois ans. L'objectif essentiel de ces audits est de maintenir une relation de proximité entre EOS imaging et ses fournisseurs, d'apprécier leur système qualité, de les accompagner dans les démarches engagées par le Groupe pour l'obtention de nouveaux accords réglementaires et d'analyser les non-conformités le cas échéant.

c. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité

Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Les principales parties prenantes externes d'EOS imaging, en dehors des prestataires (traités au paragraphe précédent) et des patients (abordés au paragraphe suivant), sont les clients utilisateurs de la technologie et les autorités compétentes. La gestion des relations avec ces parties prenantes est structurée grâce au système de management de la qualité certifié ISO13485 et ISO9001 depuis 2006. A ce titre EOS imaging est audité annuellement par un organisme tiers accrédité par le COFRAC (LNE/G-MED).

Afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients, le Groupe a déployé un système qualité ISO13485 qui prévoit :

- un recensement systématique des anomalies et difficultés remontées par les sites utilisateurs ; ces anomalies sont traitées dans le système qualité ;
- un suivi systématique par le service maintenance du nombre d'appels, d'intervention sur site et du taux d'uptime par site utilisateur ; taux d'uptime > 99%.

Ces indicateurs qualité font l'objet d'une revue biannuelle en revue de direction.

Par ailleurs, les équipes d'EOS imaging maintiennent une relation de proximité avec leurs clients et sont à leur disposition pour toute question ou tout problème technique.

Le Groupe s'attache à être transparent vis-à-vis des autorités compétentes dans les pays où il commercialise ses produits. La gestion des relations avec les autorités est intégrée au système de management de la qualité d'EOS imaging, et s'appuie en particulier sur les procédures suivantes :

- Processus de veille réglementaire, premier outil de la conformité du Groupe. Au-delà des exigences réglementaires, le Groupe identifie également les recommandations non réglementaires afin de s'y conformer ;
- Processus de soumissions réglementaires dans le cadre de la mise sur le marché des produits ou dans le cadre du renouvellement des autorisations de mise sur le marché ;
- Processus de matériovigilance et de rappel produits en cas d'anomalie intégrant notamment les procédures de notification aux autorités.

En France, EOS imaging est également soumis régulièrement aux contrôles des activités nucléaires par l'autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Actions de partenariats ou de mécénats

En 2015, EOS imaging a réalisé des dons pour un montant total de 2 000 € à destination de l'Institut pour le Soutien à la Formation et à la Recherche en Imagerie Diagnostique et Interventionnelle.

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Une technologie peu irradiante :

La technologie d'EOS s'inscrit dans une prise de conscience du milieu médical sur la nécessité de limiter les doses d'irradiation : le principe ALARA (As Low As Reasonably Achievable) intégré aux standards de radioprotection établis dans les directives européennes Euratom, la recommandation « image gently » aux US et la campagne européenne EuroSafe en sont trois illustrations.

Au cours des deux dernières décennies, les niveaux d'exposition au rayonnement provenant de sources artificielles – principalement l'imagerie médicale – ont augmenté de 600%. Les enfants, et particulièrement ceux atteints de pathologies telles que la scoliose, peuvent être exposés à des niveaux de rayonnements très élevés. Ils peuvent ainsi être confrontés aux effets secondaires potentiels liés à un rayonnement médical excessif, en particulier à un risque accru de développer, plus tard dans leur vie, un cancer provoqué par les rayonnements d'origine médicale.

EOS propose une solution d'imagerie à faible dose pour le diagnostic, la planification et le suivi du traitement de la scoliose chez les enfants, qui expose les enfants à un rayonnement de six à neuf fois inférieur à celui de la radiographie standard, avec une qualité d'image obtenue égale ou supérieure. La nouvelle fonctionnalité Micro Dose d'EOS mise sur le marché en 2013 délivre jusqu'à sept fois moins de rayonnement que l'offre à faible dose d'EOS.

La solution Micro Dose va désormais permettre aux praticiens de disposer d'une technologie quasiment non-irradiante pour le suivi de l'évolution de pathologies pédiatriques, notamment pour celles qui nécessitent une surveillance fréquente.

EOS imaging a rejoint l'initiative EuroSafe en mars 2014, campagne européenne de prévention de l'irradiation médicale.

Marquage CE :

Le marquage « CE » est apposé sur les dispositifs médicaux fabriqués par EOS imaging, garantissant ainsi que des contrôles et essais ont été réalisés pour assurer la conformité de ces dispositifs médicaux aux exigences essentielles, notamment de santé et de sécurité, définies dans la directive européenne 93/42/CEE.

Matériorigilance et rappel produits :

Le Groupe possède un dispositif de surveillance des risques liés à l'utilisation de ses dispositifs médicaux dans le cadre de la prise en charge médicale. Toute anomalie recensée sur un site utilisateur et pouvant avoir une incidence grave pour le patient et/ou l'utilisateur fait l'objet d'une procédure de correction éventuelle de l'anomalie sur les autres sites utilisateurs.

Mesures prises pour prévenir la corruption

Le Groupe est particulièrement vigilant et exigeant en ce qui concerne la lutte contre la corruption. Il exige de l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires une conduite exemplaire, dont il précise les principes dans son code de conduite et ses annexes.

Ces textes précisent notamment les règles en matière de dépenses engagées par la société envers les professions médicales ou de cadeaux ou invitations au bénéfice du Groupe. Ils s'inscrivent dans un environnement réglementaire particulièrement exigeant en la matière : loi Bertrand en France, anti-Bribery Act au Royaume-Uni, Sunshine Act aux Etats Unis.

Le Groupe communique régulièrement à ses collaborateurs une instruction visant à préciser les règles de conduite au regard du Sunshine Act et de la loi Bertrand. Une communication précise a également été organisée auprès des distributeurs du Groupe afin de les sensibiliser au respect de ces lois.

4. QUESTION ENVIRONNEMENTALE

Politique générale en matière environnementale

Les locaux d'EOS imaging se composent de bureaux, d'un laboratoire de R&D et d'une surface réduite de production considérée comme non polluante. L'intégration de l'équipement EOS est sous-traitée à un partenaire situé en France. Par conséquent, le Groupe considère que l'impact de son activité sur l'environnement est limité.

EOS imaging n'a pas de politique environnementale formalisée et n'a pas mené en 2015 d'actions de sensibilisation et de formation en la matière auprès de ses collaborateurs.

Néanmoins, EOS imaging mène une veille réglementaire active afin d'assurer la conformité de ses produits, de ses activités et des activités de ses sous-traitants aux réglementations environnementales en vigueur. En effet, les activités du Groupe sont soumises à certaines réglementations environnementales en matière d'utilisation de certaines substances dangereuses, notamment la directive RoHS (Restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment) (2011/65/EU). L'application de cette directive étant obligatoire depuis juin 2014, le Groupe a engagé dès 2012 une démarche visant à s'assurer auprès de ses fournisseurs et sous-traitants du respect de cette directive. Aussi, les produits EOS et sterEOS ont été déclarés conformes à la directive ROHS en 2014. De même, afin de répondre à la réglementation REACH (Registration, Evaluation, Autorisation and restriction of Chemicals), le Groupe suit attentivement la liste dite candidate des SVHC (Substances of Very High Concern) mise à jour par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et engage toutes les actions nécessaires auprès de ses fournisseurs afin de s'assurer que les produits mis sur le marché ne contiennent pas de telles substances en concentration supérieure au niveau spécifié. Cette réglementation ne concerne les activités du Groupe que de manière très limitée. Toutefois, le Groupe a engagé une démarche pour s'assurer que ses fournisseurs et sous-traitants soient conformes à cette réglementation.

En 2015, EOS imaging n'a engagé aucune provision ou garantie pour risques en matière d'environnement.

Pollution et gestion des déchets

L'impact majeur des activités d'EOS imaging en matière de pollution et de gestion des déchets concerne la fin de vie des équipements EOS vendus par le Groupe.

A ce jour, l'âge moyen des unités installées est de 2,7 ans et toutes les unités vendues sont en état de fonctionnement.

En France, dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs d'équipements électriques et électroniques, EOS imaging est adhérent à l'éco-organisme Récylum pour la prise en charge des équipements en fin de vie. Au Royaume-Uni et en Allemagne, EOS imaging n'a pas encore identifié de sous-traitant pouvant potentiellement prendre en charge les équipements en fin de vie. Néanmoins, le risque est à ce jour limité : les premiers équipements ont été vendus en 2007 et aucun n'est en fin de vie. Par ailleurs, EOS imaging garde un suivi de tous les équipements installés, même lorsque ceux-ci sont vendus par des distributeurs. Le Groupe recherche actuellement les solutions de prise en charge des équipements hors d'usage hors France. En dehors de l'Europe, et de manière générale, une réflexion est menée par le Groupe afin de mettre en place une politique mondiale de gestion des équipements en fin de vie.

Enfin, il est à noter qu'EOS imaging s'inscrit dans une démarche de développement durable et peut organiser ponctuellement la reprise d'équipements auprès de ses clients, leur reconditionnement et leur revente.

L'autre enjeu majeur en matière de gestion des déchets concerne la gestion des composants hors d'usage et notamment les tubes à rayons X utilisés dans les équipements vendus par EOS imaging. Tous les tubes endommagés ou vides sont repris par le fournisseur d'EOS en vue de leur réutilisation. A noter que tous les tubes à rayons X utilisés dans les équipements EOS sont exclusivement fournis par EOS imaging compte-tenu de leurs spécificités. En dehors des équipements EOS en fin de vie et des composants hors d'usage, le Groupe ne génère que des déchets de bureaux.

Utilisation durable des ressources

Consommation d'eau

Les consommations d'eau du Groupe se limitent principalement aux consommations des locaux du siège, essentiellement pour une utilisation sanitaire. Ces consommations, incluses dans les charges de copropriété, sont considérées comme négligeables et ne sont pas communiquées dans ce rapport. De plus, compte tenu de son implantation exclusivement parisienne, le Groupe ne prélève pas d'eau dans des zones à stress hydrique.

Consommation d'énergie

Les consommations d'énergie du Groupe se limitent aux consommations d'électricité des locaux parisiens, aux consommations des activités logistiques et de transport des salariés dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

En 2015, la consommation d'électricité des locaux parisiens correspond à 138 058 kWh, contre 148 061 kWh en 2014.

Il est à noter que la Société ne recourt pas aux énergies renouvelables.

Consommation de matière première

Les consommations de matières premières par les activités d'EOS imaging sont considérées comme négligeables, les activités de production étant limitées à la fabrication des détecteurs. Seule la consommation de papier est communiquée dans le présent rapport : en 2015, le Groupe a consommé 390 ramettes de papier, contre 325 en 2014, ce qui représente 1,0 tonne de papier, contre 0,8 tonne en 2014, représentant un coût de 6 094 € contre 5 590 € en 2014.

5. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les déplacements professionnels et la logistique sont les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre du Groupe. A ce jour, les émissions liées au transport des équipements vendus ne sont pas suivies ; toutefois, afin de limiter l'empreinte carbone des activités logistiques du Groupe, EOS imaging a recours essentiellement au transport maritime pour l'expédition des équipements vendus en Amérique du Nord et en Asie.

Les voyages des collaborateurs représentent également une source d'émissions de gaz à effet de serre importante. En 2015, les émissions associées ont pu être calculées sur un périmètre restreint aux collaborateurs d'EOS France et à leurs déplacements professionnels en avion et en train : celles-ci sont en légère baisse et s'élèvent à 283 625 kg eq CO₂ en 2015 contre 289 474 kg eq CO₂ en 2014, ce qui représente un total de 2,22 millions de kms parcourus en avion ou en train, contre 3,35 millions en 2014.

4. COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Tableau récapitulatif des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges de l'exercice.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015		
	Deloitte	Fi Solutions	Actis
Audit			
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>			
- Eos Imaging SA - Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)	55	26	4
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes</i>			
- Eos Imaging SA - Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)	33		
Sous Total	88	26	4
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement			
<i>Juridique, social, fiscal</i>			
<i>Autres</i>			
Sous Total			
Total	88	26	4

5. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

1. Comptes consolidés établis en normes IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE (en milliers d'euros)

ACTIF	Note	Exercice clos le	
		31/12/15	31/12/14
Ecarts d'acquisition	e	5 131	5 131
Immobilisations incorporelles	f	2 454	1 945
Immobilisations corporelles	g	1 404	1 322
Actifs financiers	h	107	168
Actifs d'impôts différés			
Total des actifs non courants		9 097	8 567
Stocks et encours	l	4 684	2 825
Clients et comptes rattachés	J	19 313	14 416
Autres actifs courants	J	4 980	3 838
Trésorerie et équivalents de trésorerie	k	14 091	10 154
Total des actifs courants		43 068	31 234
TOTAL DE L'ACTIF		52 164	39 801

PASSIF	Note	31/12/15	31/12/14
Capital social	l	202	184
Actions propres		(317)	(249)
Primes liées au capital		70 571	62 037
Réserves		(36 173)	(31 481)
Réserves de conversion		665	218
Résultat consolidé, part du groupe		(7 181)	(5 245)
Total des capitaux propres		27 768	25 464
Provisions	m	295	297
Passifs financiers	n	12 837	3 539
Impôts différés passifs			
Autres passifs non courants			
Total des passifs non courants		13 132	3 836
Passifs financiers			
Concours bancaires			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	o	5 389	5 310
Autres passifs courants	o	5 876	5 191
Total des passifs courants		11 265	10 501
TOTAL DU PASSIF		52 164	39 801

ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Produits des activités ordinaires			
Chiffre d'affaires	p	21 812	20 062
Autres produits	p	1 844	1 657
Total des produits des activités ordinaires		23 656	21 719
Charges opérationnelles			
Coûts directs des ventes		(11 619)	(10 624)
Coûts indirects de production et service	s	(3 487)	(2 757)
Recherche et développement	s	(3 744)	(3 209)
Ventes et marketing	s	(7 041)	(6 884)
Réglementaire	s	(627)	(651)
Coûts administratifs	s	(3 581)	(3 250)
Paievements fondés sur des actions	r	(218)	(498)
Total des charges opérationnelles		(30 317)	(27 872)
RESULTAT OPERATIONNEL		(6 661)	(6 152)
Charges financières	t	(617)	(149)
Produits financiers	t	97	1 056
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(7 181)	(5 245)
Charge d'impôt	u		
RESULTAT NET DE LA PERIODE - Part du groupe		(7 181)	(5 245)
Eléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net			
Ecarts de conversion sur entités étrangères		447	263
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Ecarts actuariels sur engagements retraites		66	(74)
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		(6 668)	(5 056)
Résultat net par action (en euros) - de base et dilué	x	(0,38)	(0,29)

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

Capitaux propres du groupe EOS IMAGING	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat consolidé	Total
31/12/2013	180	62 015	(282)	(25 917)	(45)	(5 884)	30 067
Affectation du résultat N-1				(5 884)		5 884	
Augmentation de capital	4	20					24
Attribution de BSA		2					2
Variation des écarts de conversion					263		263
Variation des écarts actuariels				(74)			(74)
Résultat de la période N						(5 245)	(5 245)
Paievements en actions				395			395
Actions propres			33				33
31/12/2014	184	62 037	(249)	(31 481)	218	(5 245)	25 464
Affectation du résultat N-1				(5 245)		5 245	
Augmentation de capital	18	8 511					8 530
Attribution de BSA		22					22
Variation des écarts de conversion					447		447
Variation des écarts actuariels				66			66
Résultat de la période N						(7 181)	(7 181)
Paievements en actions				488			488
Actions propres			(68)				(68)
31/12/2015	202	70 571	(317)	(36 173)	665	(7 181)	27 768

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</u>		
Résultat net consolidé	(7 181)	(5 245)
Résultat financier sur acquisition		(750)
Elimination des amortissements et provisions	1 157	1 036
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	218	395
Capacité d'autofinancement	(5 806)	(4 564)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(6 892)	(27)
<i>Stocks et encours</i>	(1 858)	389
<i>Clients et comptes rattachés</i>	(4 498)	(3 150)
<i>Autres actifs courants</i>	(1 116)	76
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	(89)	1 278
<i>Autres passifs courants</i>	669	1 379
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(12 698)	(4 591)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 537)	(1 395)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	
Variation des actifs financiers	61	(83)
Acquisition Onefit Médical		
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(1 475)	(1 478)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		
Augmentation de capital	8 302	24
Emission de BSA		2
Avances remboursables et intérêts financiers	29	373
Avances remboursables – remboursements	(123)	
Acquisition d'actions propres	(4 441)	(6 456)
Cession d'actions propres	4 373	6 489
Emission emprunt obligataire	9 912	
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	18 052	432
Incidences des variations des cours des devises	58	50
Variation de trésorerie	3 937	(5 587)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 154	15 742
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	14 091	10 154
Concours bancaires à la clôture		
Variation de trésorerie	3 937	(5 587)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

a. La société

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé quatre filiales :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la société a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Depuis le 15 février 2012, la société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

b. Evénements significatifs

Emission d'obligations :

Le 9 janvier 2015, la société a émis :

- 60 000 OBSA d'une valeur nominale de 9 euros chacune soit un montant total de 540 000 euros. Les BSA donnent droit à souscrire une action au prix d'exercice de 4,71 €. Les BSA pourront être exercées en totalité ou en partie, en une ou plusieurs fois avant le 9 janvier 2022.
- Trois tranches d'obligations simples au prix de 1€ pour un montant total de 14 460 000 euros. Le Groupe a procédé à l'émission d'OBSA pour un montant de 540 000 euros ainsi qu'à l'émission de trois tranches d'obligations simples pour un montant total en principal de 14 460 000 euros. Les deux premières tranches d'obligations simples, de montants respectifs de 4 460 000 euros et 5 000 000 euros, ont été souscrites respectivement en mars 2015 et décembre 2015 par IPF Partners.

Les emprunts ont une durée de 4 ans et sont rémunérés au taux Euribor plus une marge de 7,75%. Un fond s'est engagé à souscrire l'ensemble de ces titres.

Exercice des 603 449 BSA relatifs au complément de prix d'acquisition des titres OneFit :

En novembre 2013, EOS imaging a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical pour 4 millions d'euros. Le protocole d'acquisition prévoyait une clause de complément de prix de 1 million d'euros, lié à la réalisation d'objectifs réglementaires et de chiffre d'affaires, à verser aux anciens actionnaires de OneFit Médical sous la forme d'attribution de 1 810 347 BSA permettant de souscrire 172 416 nouvelles actions d'EOS imaging.

Compte tenu de la réalisation partielle des objectifs, ce complément de prix de 1 m€ a été réduit à 250 k€ comptabilisés au 31 décembre 2014 en passifs financiers.

Au cours du premier trimestre 2015, les anciens actionnaires de OneFit Médical ont exercé les 603 449 BSA octroyés dans le cadre de l'atteinte de ces objectifs et souscrit 43 102 actions nouvelles. L'augmentation de capital en résultant a été comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2015. Les mouvements sont repris en note I - Capital, du présent chapitre.

Réalisation d'un placement privé :

Le 6 octobre 2015, EOS imaging a placé 1 789 909 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,01 €, au prix de 4,85 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 8,7 m€ représentant 9,7% du capital social de la Société.

Le principe de l'opération a été autorisé le 1^{er} septembre 2015. L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'Administration du 5 octobre 2015 et par décision du Directeur Général en date du 6 octobre 2015 conformément à la délégation octroyée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2015.

L'augmentation de capital est effectuée par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément à l'article L.411-2 II du code monétaire et financier.

A l'issue de l'opération, le capital social de la Société s'établit à 202 420 euros et est composé de 20 228 974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01€ (cf. note I- Capital du présent chapitre).

Création d'une filiale à Singapour :

Le 6 mai 2015, la société a créé une filiale à Singapour détenue à 100% par EOS imaging SA. Son capital s'élève à 47 k€. Aucun chiffre d'affaires n'a été enregistré dans cette filiale au cours de l'exercice 2015.

Evolution du Conseil d'Administration :

Le mandat d'administrateur et de Président de Monsieur Michael J Dormer est arrivé à son terme lors de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes clos le 31 décembre 2014 et qui s'est tenue le 17 juin 2015.

Dans le même temps, le mandat d'Administrateur de Monsieur Philip Whitehead est également arrivé à son terme.

Lors de l'Assemblée Générale mixte qui s'est tenue le 17 juin 2015, Monsieur Gérard Hascoët a été nommé en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 10 juillet 2015 a nommé Monsieur Gérard Hascoët en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Lors de l'Assemblée Générale mixte qui s'est tenue le 16 octobre 2015, Madame Paula Ness Speers a été nommée en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

c. Arrêté des comptes

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2015 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 28 avril 2016.

d. Principes et méthodes comptables

Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Le principal poste concerné est celui relatif aux paiements fondés sur des actions (voir paragraphe r – « Paiements fondés sur des actions »).

Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la société EOS Imaging sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2015. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les autres normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union européenne, d'application obligatoire pour le groupe au 1^{er} janvier 2015 sont les suivants :

- IFRIC – Droits et taxes – Comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigée
- Améliorations annuelles 2011-2013 :
 - o Amendement d'IFRS1 – Première application des IFRS ;
 - o Amendement d'IFRS3 – Regroupement d'entreprises ;
 - o Amendement d'IFRS13 – Evaluation à la juste valeur ;
 - o Amendement d'IAS40 – Immeuble de placement.

La première application de ces normes n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, le groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne ou n'étant pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2015 :

- les amendements à IAS 1 «Présentation des états financiers – Initiative Informations à fournir»;

- les amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- les amendements à IAS 27 intitulés « La mise en équivalence dans les états financiers individuels » ;
- les amendements à IFRS 11 « Acquisitions d'intérêts dans les entreprises communes » ;
- les améliorations annuelles des IFRS (2012-2014).

Les normes non encore adoptées par l'Union européenne sont les suivantes :

- l'IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » ;
- l'IFRS 16 « Contrats de location » ;
- les amendements à IAS 7 « Etat des flux de trésorerie » ;
- les amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes » ;
- les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation » ;
- les amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles de la société.

A la date de publication de ces états financiers consolidés, EOS imaging SA (maison mère) détient cinq filiales intégrées globalement à 100% :

- EOS Imaging Inc.
- EOS Image Inc.
- EOS Imaging GmbH
- OneFit Médical
- EOS Imaging Pte Ltd

Investissements nets à l'étranger

Les créances détenues auprès des filiales étrangères consolidées pour lesquelles les règlements ne sont pas prévisibles sont considérées comme des investissements nets en devises. A ce titre et

conformément à l'IAS21, les gains et pertes de change sur ces créances en monnaies fonctionnelles converties en euros pour la consolidation ont été inscrits en autres éléments du résultat global.

Regroupements d'entreprises

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, les actifs, les passifs, les éléments hors bilan ainsi que les passifs éventuels identifiables des entités acquises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée à sa juste valeur et inclut la juste valeur d'une éventuelle contrepartie conditionnelle.

Les frais connexes liés aux acquisitions sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

L'écart positif constaté à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part de la situation nette acquise est inscrit dans la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif de l'état de situation financière consolidée. Lorsque l'écart est négatif, il doit être directement comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Immobilisations incorporelles

En application des critères de la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Frais de recherche et développement

La société développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées pour lesquelles de nouvelles versions sont régulièrement mises sur le marché.

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Selon IAS 38, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la société d'achever le projet et de le mettre en service,
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

En application de cette norme et depuis le 1^{er} janvier 2008, les dépenses relatives au développement des nouvelles fonctionnalités des produits et applications logicielles sont inscrites à l'actif. En revanche les coûts de recherche et d'amélioration des fonctionnalités existantes demeurent en charges de l'exercice.

Les coûts de développement portés à l'actif, constitués essentiellement de charges de personnel, sont amortis linéairement :

- sur une durée de 1 à 5 ans pour les produits EOS, estimée en fonction de la durée de vie moyenne des nouvelles fonctionnalités ;

- sur 3 ans pour les produits sterEOS. Cette durée correspond à la durée de vie moyenne estimée des nouvelles fonctionnalités apportées par chaque nouvelle version mise sur le marché.

Brevets

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en raison de la conformité aux critères d'activation énoncés par l'IAS 38. Ils sont amortis linéairement à compter de la première délivrance des brevets sur la durée de protection accordée soit 20 ans.

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
Installations et agencements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 «*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*».

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »). Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en réduire son coût amorti.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Pour les prêts et créances à taux variable, une ré estimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en immobilisations financières.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

Valeur recouvrable des actifs non courants

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée de vie déterminée sont soumis à un test de dépréciation lorsque la société a identifié des indices de pertes de valeur susceptibles d'affecter la

recouvrabilité de leur valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Stocks et encours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée en résultat.

Les stocks sont évalués selon la méthode CUMP.

Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et des titres de placement à court terme. Ils sont évalués selon les catégories IAS 39 auxquelles ils appartiennent.

Les titres de placement à court terme sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

Capital

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission.

Paiements fondés sur des actions

Depuis sa création, la société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d'options de souscription d'actions attribués à des salariés de la société EOS Imaging en France. Elle a également procédé à l'attribution gratuite d'actions au bénéfice de salariés, de même qu'à l'émission de bons de souscription en actions au bénéfice d'administrateurs.

La société a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés à des salariés et administrateurs depuis 2007.

En application de la norme IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis.

Pour les plans de 2007 à 2011, la totalité des options émises étant acquises au moment du départ du salarié, il n'y a pas eu de période d'acquisition et la juste valeur des plans a été comptabilisée en totalité à la date de clôture de l'exercice au cours duquel le plan a été octroyé.

Depuis 2012, la juste valeur des options de souscription d'actions et des actions gratuites octroyées aux salariés et celle des bons de souscription en actions octroyés aux administrateurs sont déterminées par application du modèle Black-Scholes de valorisation d'options comme décrit au paragraphe r – « Paiements fondés sur des actions ».

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Passifs financiers au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE.

Passifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les passifs à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à leur juste valeur.

Subventions et avances conditionnées

Le groupe bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces aides est fourni au paragraphe n – « Passifs financiers non courants ».

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- le groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et
- les subventions seront reçues.

Les prêts remboursables sous conditions sont traités comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, ils sont classés en dettes.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la société, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise.

Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains, auxquels la société peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de

ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

Provision garantie

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont basés sur l'analyse des données historiques. La provision correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

Engagement de retraite

Les salariés de la société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

S'agissant d'un régime à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant le taux de marché fondé sur les obligations à long terme des entreprises de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Suite à la révision de la norme IAS 19, les écarts actuariels ne sont plus amortis dans la charge mais sont totalement comptabilisés en autres éléments du résultat global ; les modifications de régime sont traitées en tant que coûts des services passés et constatées immédiatement en résultat.

La société fait appel à des actuaires pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Les salariés des filiales étrangères ne bénéficient pas d'engagements de retraite.

Produits des activités ordinaires

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale et des services associés.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la

taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de l'intégralité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à la livraison ou à l'installation de l'équipement.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

Autres produits

****) Subventions***

Depuis sa création, le groupe reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de l'engagement des charges associées indépendamment des encaissements.

****) Crédit d'impôt recherche***

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le groupe bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création et demande, chaque année, son remboursement au titre du régime des PME communautaires conformément aux textes en vigueur.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits » sur l'exercice qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes. La part des financements rattachés à des dépenses activées est déduite au bilan des dépenses activées et au compte de résultat des charges d'amortissement de ces dépenses.

Contrats de location

Le groupe ne détient aucun contrat de location-financement au sens de la norme IAS 17.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les différences temporaires principales sont liées aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables. Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés.

Information sectorielle

La société opère principalement sur la France et en Amérique du Nord.

Les coûts de recherche et développement, les coûts de production, les dépenses réglementaires et l'essentiel des coûts marketing, cliniques et administratifs sont exposés en France.

A ce stade, ces coûts ne font pas l'objet d'une répartition stricte par zone géographique où les produits de la société sont commercialisés. Par conséquent, la performance de la société est actuellement analysée au niveau consolidé.

Les actifs non courants et le chiffre d'affaires par zone géographique sont respectivement détaillés dans les paragraphes p – « Produits des activités ordinaires » et g – « Immobilisations corporelles ».

Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont présentés, le cas échéant, dans la rubrique « Autres éléments du résultat global ».

Il s'agit des écarts de conversion €/US\$, €/CAD\$ et €/SING\$ sur la partie de créances intragroupe envers les filiales américaine et canadienne considérée comme de l'investissement net à l'étranger ainsi que des écarts actuariels sur les engagements de retraite.

Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et jugements sont principalement la valorisation des options de souscription d'actions.

L'évaluation de la juste valeur des options de souscription d'actions octroyées à des employés est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

e. Ecart d'acquisition

Le 27 novembre 2013, EOS Imaging a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical pour 4 millions d'euros, dont 0,5 million en numéraire et 3,5 millions d'euros par l'émission, au bénéfice des anciens actionnaires de OneFit Médical, de 603 449 ABSA d'EOS Imaging.

Le protocole d'acquisition prévoyait une clause de complément de prix de 1 million d'euros, lié à la réalisation d'objectifs réglementaires et de chiffre d'affaires, à verser aux anciens actionnaires de OneFit Médical sous la forme d'attribution de 1 810 347 BSA permettant de souscrire 172 416 nouvelles actions d'EOS Imaging.

Compte tenu de la réalisation partielle des objectifs au 31 décembre 2014, ce complément de prix de 1 million d'euros a été réduit de 750 k€. Au regard des avantages économiques futurs que le groupe estime pouvoir dégager à la suite de l'acquisition de la société OneFit Médical, le prix d'acquisition de 5 millions d'euros incluant la totalité du complément de prix a été maintenu, la différence ayant été comptabilisée en produits financiers en 2014.

f. Immobilisations incorporelles

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations incorporelles	31 décembre 2014	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2015
Frais de développement	2 837	684	11			3 532
Logiciels	1 035	265	20		1	1 321
Brevets	374	103				477
Total brut des immobilisations incorporelles	4 246	1 052	31		1	5 329
Frais de développement	1 496	416				1 912
Logiciels	759	142	2		1	903
Brevets	46	15				61
Total amortissements et dépréciations	2 301	573	2		1	2 876
Total net des immobilisations incorporelles	1 945	479	29		1	2 453

Au cours de l'exercice, le groupe a poursuivi ses activités de développement de nouvelles fonctionnalités sur ses équipements et ses applications logicielles.

En application de la norme IAS 36, un impairment test des immobilisations financières est réalisé chaque année afin de vérifier que leur valeur correspond au moins à leur montant net comptable pour lequel elles figurent à l'actif du bilan du Groupe.

L'impairment test de la valeur des titres de la société OneFit est réalisé selon la méthode des Discounted Cash Flows (DCF). Le chiffre d'affaires servant à cette estimation est construit sur la base :

- Des ventes de consommables et services associés (activité historique de la société acquise) ;
- Des ventes incrémentales d'équipements EOS attendues de la commercialisation des EOS apps (applications) depuis 2015.

g. Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations corporelles	31 décembre 2014	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2015
Agencements et installations	861	71		(54)	24	902
Installations et matériels techniques	1 616	270	(73)	(1)		1 812
Matériel de bureau et informatique	617	91	(31)	(7)	15	687
Mobilier	4					4
Immobilisations en cours		53	73			126
Total brut des immobilisations corporelles	3 099	485	(31)	(62)	40	3 531
Agencements et installations	487	82		(54)	16	531
Installations et matériels techniques	807	228				1 035
Matériel de bureau et informatique	482	76	(2)	(7)	11	560
Mobilier	2					2
Total amortissements et dépréciations	1 777	385	(2)	(61)	27	2 127
Total net des immobilisations corporelles	1 322	100	(29)	(1)	12	1 405

L'augmentation du poste immobilisations corporelles de 83 k€ en valeur nette porte essentiellement sur du matériel R&D, dans le cadre des développements réalisés par le groupe, ainsi que sur le matériel de bureau et informatique, en lien avec la hausse des effectifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes par secteur géographique se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
France	3 701	3 161
Amérique du Nord	159	106
Total immobilisations incorporelles et corporelles nettes	3 860	3 267

h. Actifs financiers et autres actifs

L'évolution des immobilisations financières s'analyse comme suit :

Immobilisations financières	31 décembre 2014	Augmentations	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2015
Dépôts de garantie	169	17	(79)	1	107
Total net des immobilisations financières	169	17	(79)	1	107

i. Stocks et encours

Stocks et en-cours (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Stocks composants	2 145	2 825
Stocks produits finis	2 539	
Dépréciation		
Total net des stocks et en-cours	4 684	2 825

L'augmentation des stocks et encours de 66% par rapport au 31 décembre 2014 est la résultante d'une production d'équipements fondée sur des prévisions de ventes qui se sont avérées supérieures aux ventes effectives du dernier trimestre. Cette production a été constatée sur la ligne « stocks produits finis».

j. Créances clients et autres actifs courants

Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Clients et comptes rattachés	19 432	14 529
Dépréciation des clients et comptes rattachés	(118)	(113)
Total net des clients et comptes rattachés	19 313	14 416

L'évolution des créances clients de l'ordre de 34% s'explique essentiellement par une forte hausse du délai de règlement, corrélé à un retard des installations des équipements vendus.

Toutes les créances clients présentant un risque d'insolvabilité ont été dépréciées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 aucun client n'a représenté individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Crédit d'impôt recherche / CICE / CII	1 614	2 278
Fournisseurs - avoirs à recevoir	742	101
Taxe sur la valeur ajoutée	1 107	546
Charges constatés d'avance	424	319
Subventions à recevoir	993	403
Autres créances	100	190
Total des autres actifs courants	4 980	3 838

Le crédit d'impôt recherche (CIR) comptabilisé au 31 décembre 2015 correspond au produit comptabilisé au titre des dépenses exposées au cours de l'exercice par les sociétés EOS imaging et OneFit. Le poste comprend également le CICE de l'exercice 2015 des deux sociétés, le CICE 2014 de la société EOS imaging, non remboursé à la clôture ainsi que le Crédit Impôt Innovation (CII) 2015 de la société OneFit. Les remboursements des CIR au titre des exercices 2013 et 2014 ont été obtenus au cours de l'exercice, ainsi que celui du CICE 2013, pour la société EOS imaging, et 2014 pour la société OneFit.

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

La créance de TVA correspond principalement aux demandes de remboursement du dernier trimestre 2015 à hauteur de 795 k€, le solde correspondant à la TVA déductible sur biens et immobilisations.

Les charges constatées d’avance correspondent essentiellement à des loyers, des primes d’assurance et des frais de publicité.

La hausse du poste Subventions à recevoir de l’ordre de 590 k€ correspond aux versements attendus au titre de deux projets collaboratifs.

Crédit d’impôt recherche et Crédit d’impôt pour la compétitivité et l’emploi

L’évolution du crédit d’impôt recherche se présente comme suit :

Bilan créance clôture 31-12-2013	2 142
Produit	1 183
Paielements	(1 049)
Variation de change	1
Bilan créance clôture 31-12-2014	2 278
Produit	1 504
Paielements	(2 243)
Reclassement	78
Variation de change	(2)
Bilan créance clôture 31-12-2015	1 614

k. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers d’euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Dépôts bancaires à court terme	13 907	9 903
SICAV monétaires	184	251
Total	14 091	10 154

Les dépôts bancaires à court terme se décomposent de la manière suivante :

- Des comptes courants pour 10,9 millions d’euros, dont 1,2 millions d’euros détenus par les filiales américaine, canadienne et singapourienne ;
- d’un compte à terme de 3 millions d’euros. D’une durée d’un mois renouvelable par tacite reconduction, le compte à terme est rémunéré au taux de 0,7% ;
- de liquidités d’un montant de 184k€. Ces sommes correspondent aux financements engagés dans le cadre d’un mandat de liquidité, et non investis en actions propres au 31 décembre 2015.

La trésorerie est essentiellement libellée en euros pour un montant de 12,9 millions d’euros au 31 décembre 2015. Le solde, soit 1,2 million d’euros est libellé en dollars US à hauteur de 0,6 million d’euros et en dollars canadiens à hauteur de 0,6 million d’euros également.

I. Capital

Capital émis

Le tableau ci-après présente l’évolution du capital de la société sur la période :

Date	Opération	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions composant le capital
Total au 31 décembre 2013		180 059	62 014 958	18 005 878
28/01/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	120	11 880	12 000
25/02/2014	Augmentation de capital résultant de l'attribution d'actions {	3 600	(3 600)	360 000
23/05/2014	Emission de BSA		1 800	
14/05/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	10	990	1 000
15/05/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	47	8 096	4 689
07/08/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
02/12/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
Total au 31 décembre 2014		183 866	62 037 094	18 386 567
16/02/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	133	77 013	13 301
28/02/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	60	34 514	5 961
03/03/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	238	138 034	23 840
23/06/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	44	4 392	4 436
24/06/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	50	4 910	4 960
08/10/2015	Augmentation de capital	17 899	8 261 925	1 789 909
15/11/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	3	342	345
03/12/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	127	12 528	12 655
Total au 31 décembre 2015		202 420	70 570 752	20 241 974

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice des 603 449 BSA relatifs au complément de prix d’acquisition de la société OneFit (cf. b – Evènements significatifs);
- Exercice de 22 396 options, donnant lieu à la création de 22 396 actions nouvelles;
- Emission de 1 789 909 actions nouvelles (cf. b – Evènements significatifs).

Au 31 décembre 2015, le capital social s’établit à 202 420 euros. Il est divisé en 20 241 974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d’un montant nominal de 0,01 €.

Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place suite à l’introduction en bourse, la société détient au 31 décembre 2015, 38 867 actions d’autocontrôle. Ces actions sont portées en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 317 k€.

Options de souscription d'actions

Le 8 décembre 2015, le conseil d'administration du groupe EOS imaging a décidé d'attribuer 181 500 actions gratuites au profit de ses salariés, dont 39 500 à des salariés ayant un contrat de travail avec une entité du groupe domiciliée aux Etats-Unis.

Les principales caractéristiques du plan sont les suivantes :

- La période d'acquisition des actions attribuées est de 2 ans pour l'ensemble des bénéficiaires;
- Il n'existe aucune autre condition d'acquisition que la condition de présence pendant cette période de 2 ans;
- Les bénéficiaires ayant un contrat de travail avec une entité domiciliée en dehors des Etats-Unis, ont l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de 2 ans ;
- Les bénéficiaires ayant un contrat de travail avec une entité domiciliée aux Etats-Unis n'ont aucune obligation de conservation des actions.

Les autres plans, émis par la société, en cours au 31 décembre 2015 sont les suivants :

Type	Date d'octroi	En cours au 31.12.2015
SO 2009	07/07/2009	470 389
SO 2010	06/07/2010	308 415
SO 2010	20/05/2011	44 625
SO 2012	21/09/2012	273 432
BSA	31/12/2012	40 000
SO 2014	23/05/2014	211 500
Actions gratuites	08/12/2015	181 500
BSA	31/03/2015	120 000
		1 649 861

L'incidence sur l'état du résultat global des paiements fondés sur des actions est présentée au paragraphe r – « Paiements fondés sur des actions ».

m. Provisions

Engagement des indemnités de fin de carrière

	31 décembre 2014	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2015
Indemnités de départ à la retraite	297		(2)	295
Total	297		(2)	295

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2015	31/12/2014
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés</i> : départ volontaire à 65 ans	<i>Pour l'ensemble des salariés</i> : départ volontaire à 65 ans
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	2,35 %	1,80 %
Tables de mortalité	INSEE TD / TV 2009 – 2011	INSEE TD / TV 2008 – 2010
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 6,6%, lissé par classe d'âge	Taux moyen de 6,6%, lissé par classe d'âge

Les droits accordés aux salariés de la société EOS imaging sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

n. Passifs financiers non courants

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Emprunts obligataires	9 642	
Avances BPI - Ardea	1 695	1 789
Prêt à taux zéro	1 500	1 500
Complément prix acquisition Onefit Médical		250
Total	12 837	3 539

La progression de 9,3 m€ des passifs financiers non courants sur l'exercice s'analyse de la manière suivante :

- Progression de 9,6 m€ : émission d'un emprunt obligataire, telle que présentée en b – Evènements significatifs
- Augmentation de capital de 250 k€ liée à l'exercice de BSA, telle que présentée en b – Evènements significatifs, avec réduction symétrique des passifs financiers.

Avances BPI France

- Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, EOS imaging bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1 275 k€.

Au 31 décembre 2015, les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du programme. Le programme a donc été soldé sur ces éléments.

Les remboursements seront effectués en fonction des résultats d'exploitation de la Société, à savoir 0,5% du chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits issus du projet, à compter de l'année suivant l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 30 m€, puis de 0,75% dès l'atteinte d'un chiffre d'affaire cumulé de 50 m€. L'avance sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le total des versements effectués actualisé au taux de 4,47% atteindra le montant total actualisé au même taux de l'aide versée. Un premier remboursement a été réalisé en juin 2015 pour un montant de 45 k€. En conséquence cette avance figure en dettes au bilan pour 946 k€, comprenant des intérêts courus d'un montant de 169 k€.

- Dans le cadre du développement d'une instrumentation sur mesure pour la chirurgie orthopédique du genou, Onefit Médical bénéficie d'une avance remboursable d'un montant de 250 k€. Le succès du projet a été prononcé en 2015, en conséquence, le remboursement de l'avance consentie sera réalisé sur une période de 45 mois et débutera en 2016.
- Onefit Médical bénéficie également d'un prêt participatif à l'innovation d'un montant de 150 k€, d'une durée de 8 ans comprenant une période de différé d'amortissement de 3 ans, et consenti à Euribor 3 mois majoré de 5,6%, réduit à Euribor 3 mois majoré de 3,80% pendant la période de différé d'amortissement. Ce prêt est remboursable en cinq ans à partir du 31 mai 2015. Au 31 décembre 2015, des remboursements ont été réalisés à hauteur de 22,5 k€ ramenant le solde de la dette à 127,5 k€.
- Dans le cadre du développement d'une nouvelle génération d'instrumentation du genou, Onefit Médical bénéficie enfin d'une avance remboursable à taux nul d'un montant de 250 k€ accordée en juin 2014. En cas de succès technique ou commercial du projet, le remboursement de l'avance consentie sera réalisé sur une période de 96 mois, commençant en septembre 2017. En cas d'échec, ces remboursements seront plafonnés à la somme de 100 k€ et réalisés sur une période de 33 mois, commençant en septembre 2017.

Autres avances

Onefit Médical bénéficie d'une avance remboursable accordée en février 2014 par la Régie régionale ARDEA pour un montant de 100 k€. D'une durée de 5 ans, comprenant une période de différé d'amortissement de 6 mois, ce prêt est remboursable en 17 trimestrialités égales. Au 31 décembre 2015, le solde de cette avance est de 67 k€.

Onefit Médical bénéficie également d'une avance remboursable d'un montant de 86 k€ accordée en 2013 au titre d'une aide au recrutement. Au 31 décembre 2015, le solde de cette avance est de 54 k€.

Prêt à taux zéro OSEO

EOS imaging bénéficie d'un prêt à taux zéro d'un montant de 1,5 million d'euros accordé par OSEO en mai 2013, et versé en juillet 2013.

Ce prêt, qui comprend une durée de différé d'amortissement est suivie d'une période d'amortissement linéaire de 12 remboursement trimestriels, dont la première échéance est en mars 2017.

o. Passifs financiers et autres passifs courants, dettes fournisseurs

Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 389	5 310
Total	5 389	5 310

Aucune actualisation n'a été pratiquée sur ce poste dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à un an à la fin de chaque période concernée.

Autres passifs courants

Provisions à moins d'un an

	31 décembre 2014	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2015
Garanties données aux clients	683	484	(348)	819
Total	683	484	(348)	819

L'évolution de la provision pour garantie en 2015 est liée à :

- La réévaluation des coûts de maintenance des équipements sous garantie ;
- La progression du nombre d'équipements sous garantie, compte tenu des équipements vendus au cours de l'exercice.

Autres passifs courants

Autres passifs courants (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Dettes fiscales	369	589
Dettes sociales	1 876	2 159
Autres dettes	965	927
Produits constatés d'avance	1 848	833
Total des autres passifs courants	5 057	4 508

Les dettes fiscales correspondent essentiellement à de la TVA à payer ainsi qu'aux taxes assises sur les salaires.

Les dettes sociales concernent les salaires, charges sociales et congés à payer.

Les autres dettes correspondent principalement à des redevances à payer d'un montant de 681 k€ au titre des ventes d'équipements réalisées en 2014 et 2015.

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement de la facturation de maintenance.

Instruments financiers inscrits au bilan et effet résultat

Exercice clos le 31 décembre 2015	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
Actifs financiers non courants	107		107		
Clients et comptes rattachés	19 313		19 313		
Autres actifs courants	4 980				4 980
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 091	14 091			
Total actif	38 491	14 091	19 421		4 980
Passifs financiers à long terme	12 837			12 837	
Passifs financiers à court terme					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 389			5 389	
Autres passifs courants	5 876				5 876
Total passif	24 102			18 226	5 876

Juste valeur par résultat	Exercice clos le 31 décembre	
(en milliers d'euros)	2015	2014

Pertes sur équivalents de trésorerie

Revenus sur équivalents de trésorerie

29

Total juste valeur par résultat

29

p. Produits des activités ordinaires

Chiffres d'affaires et autres produits

Chiffre d'affaires et autres produits (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Ventes d'équipements	17 850	17 197
Ventes de services	3 133	2 104
Ventes de consommables et services associés	830	761
Chiffre d'affaires	21 812	20 063
Subventions	446	478
Crédit d'impôt recherche	1 398	1 179
Total des produits des activités ordinaires	23 656	21 719

EOS imaging a réalisé un chiffre d'affaires annuel 2015 de 21,8 millions d'euros, en croissance de 9%.

Le revenu des ventes d'équipements s'est élevé à 17,9 millions d'euros, en croissance de 4%.

Les revenus récurrents ont progressé de 38%. Ils se décomposent en revenus de maintenance et en ventes de consommables et de services, qui ont progressé respectivement de 49% à 3,1 millions d'euros contre 2,1 millions d'euros en 2014, et de 9% à 0,83 million d'euros contre 0,76 million d'euros au titre de l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
France	3 736	3 813
EMEA hors France	5 431	4 863
Amérique du Nord	10 439	5 935
Asie-Pacifique	2 207	5 453
Total chiffre d'affaires par zone géographique	21 812	20 063

En 2015, EOS imaging a enregistré un revenu de 2,2 millions d'euros en Asie-Pacifique, en baisse de 60%.

Sur la zone Europe-Moyen Orient, le revenu global de 9,2 millions d'euros est en croissance de 6%.

En Amérique du Nord, EOS imaging a enregistré un revenu de 10,4 millions d'euros, soit une croissance de 76%.

q. Charges de personnel

Charges du personnel (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Salaires	7 375	7 056
Charges sociales	3 062	2 963
Engagements de retraite	59	53
Paiements en actions	218	498
Total charges du personnel	10 714	10 569
Effectifs moyens	116	106

Les charges de personnel ont progressé de l'ordre de 1,4% sur l'exercice. L'augmentation de 4% des salaires et charges sociales résulte des recrutements réalisés en 2014, reflétés en totalité en 2015, ainsi que, dans une moindre mesure, de ceux réalisés en 2015.

L'effectif consolidé moyen 2015 s'élève à 116 personnes, contre 106 personnes au 31 décembre 2014, soit une évolution de +9%.

Les éléments présentés ci-dessus ne prennent pas en compte l'activation des frais de développement au titre d'IAS 38 (voir paragraphe d – « Principes et méthodes comptables »).

r. Paiements fondés sur des actions

Les plans émis par la société et en cours au 31 décembre 2015 sont décrits dans le paragraphe l – « Capital ».

Options de souscription

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale à caractère mixte du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du 21 septembre 2012 a émis 376 916 options de souscription au profit de salariés de la société ; ces options donnant droit d'acheter une action ordinaire au prix de 4,07 euros. Au 31 décembre 2015, 1 125 options ont été souscrites.

Les options octroyées aux salariés par le conseil d'administration du 21 septembre 2012 ne peuvent être levées qu'aux conditions suivantes :

- à hauteur de 25% des options consenties à partir de la date d'attribution ;
- à hauteur de 25% des options consenties à chaque date d'anniversaire suivant l'attribution ;
- au plus tard dans les 10 ans à compter de la date d'octroi.

Ainsi, la charge reconnue au 31 décembre 2015 au titre de ces options de souscriptions est de 33 k€.

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale à caractère mixte du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du 23 mai 2014 a émis 223 000 options de souscription au profit de salariés de la société; ces options donnant droit d'acheter une action ordinaire au prix de 6,14 euros. Au 31 décembre 2015, aucune option n'a été souscrite.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 7 ans
- Volatilité : 33,89%
- Taux sans risque : 0,89% à 1,16%
- Taux de dividendes et turnover : nul

Ces options pourront être exercées à hauteur de 25% à compter du 23/05/2015, 25% à compter du 23/05/2016, 25% à compter du 23/05/2017 et le solde à compter du 31/12/2018.

La charge reconnue au 31 décembre 2015 au titre de ces options est de 155 k€.

Bons de souscription autonomes

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale à caractère mixte du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du 31 décembre 2012 a émis 270 000 bons de souscription autonomes au profit d'administrateurs; ces BSA donnant droit d'acheter une action ordinaire au prix de 4,24 euros. Au 31 décembre 2013, 40 000 BSA ont été souscrits, la date limite de souscription étant le 30 juin 2013.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 6,5 ans
- Volatilité : 37,82%
- Taux sans risque : 1% à 1,29%
- Taux de dividendes et turnover : nul

Ces BSA pouvaient être exercés à hauteur de 66% à compter du 31/12/2014 et le solde à compter du 31/12/2015.

La charge reconnue au 31 décembre 2015 au titre de ces BSA est de 11 k€. Au 31 décembre 2015, aucun bon n'a été exercé.

Actions gratuites

Le 8 décembre 2015, le Groupe a décidé l'émission de 181 500 actions gratuites. La charge reconnue au 31 décembre 2015 au titre de ces actions est de 19 k€. (cf. 17.3.1).

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 7 ans

- Taux de dividendes : nul
- Volatilité correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables :

	SO 2007	SO 2009	SO 2010 (a)	SO 2010 (b)	SO 2012	BSA 2012	SO 2014
Volatilité	39.93%	40,75% à 41,62%	35.13%	38.06%	40.98%	37.82%	33.89%

- Taux d'intérêt sans risque qui correspondent aux taux des emprunts de l'état aux dates d'octroi :

	SO 2007	SO 2009	SO 2010 (a)	SO 2010 (b)	SO 2012	BSA 2012	SO 2014	Actions gratuites
Taux sans risque	4.60%	2,68% à 3,14%	2.43%	3.11%	1,32% à 1,77%	1,00% à 1,29%	0,89% à 1,16%	-0,04% à 0,12%

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions :

Type	Juste valeur option	Nombre d'actions octroyées	Juste valeur plan (en milliers d'euros)
SO 2007	5.26 €	255 900	1 345
SO 2009 (a)	0.47 €	395 845	487
SO 2009 (b)	1.49 €	200 657	299
SO 2010 (a)	1.04 €	413 500	429
SO 2010 (b)	1.09 €	53 000	58
Actions gratuites	5.15 €	360 000	1 854
SO 2012 (a)	entre 1,61€ et 1,84€	376 916	651
SO 2012 (b)	entre 2,02€ et 2,18€	40 000	84
SO 2014	entre 3,92€ et 4,33€	223 000	380
Actions gratuites	entre 1,97€ et 2,26€	181 500	593
BSA	2.25 €	120 000	270
Total			6 450

En cas de départ de la société avant leur date de levée, les options octroyées avant 2012 devenaient acquises et exerçables. Il n'y a donc pas eu de période d'acquisition pour ces attributions et la juste valeur du plan a été comptabilisée immédiatement et en totalité à la date de clôture de l'exercice au cours duquel le plan a été octroyé.

Le tableau ci-dessous résume les coûts exposés en compte de résultat sous la rubrique « paiement fondé sur les actions » depuis l'exercice 2007.

(en milliers d'euros)	Actions gratuites	SO 2012	BSA	SO 2014	Actions gratuites	Total
31/12/2012	852	91				943
31/12/2013	888	190	47			1 125
31/12/2014	114	130	26	125		395
31/12/2015		33	11	155	19	218
Total	1 854	444	84	280	19	5 299

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée au paragraphe I – « Capital ».

s. Détail des charges opérationnelles

Coûts directs de production et de service

Coûts directs des ventes (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	10 098	9 342
Charges de personnel	939	659
Redevances	447	443
Amortissements et provisions	135	180
Total des coûts directs de production et service	11 619	10 624

Les coûts directs des ventes se composent essentiellement des coûts de production, de transport, et d'installation des équipements vendus sur la période, de même que des coûts de maintenance des équipements installés et maintenus par EOS Imaging.

La phase d'intégration des équipements étant sous-traitée, les coûts de production sont majoritairement composés des coûts d'achats et de sous-traitance, dont l'évolution est directement liée aux volumes de production d'équipement sur la période.

L'augmentation de 31% au cours de l'exercice de la base installée maintenue s'est traduite par une progression conjointe de la consommation de pièces détachées, qui a légèrement pénalisé le taux de marge de l'exercice. Il en est de même pour l'augmentation des charges de personnel liées au nécessaire renforcement des équipes de maintenance.

L'amélioration de la productivité s'est traduite par une réduction de 3% du coût de production des équipements, minorée toutefois par un effet taux de change défavorable du même ordre lié aux achats en devises.

Enfin, la hausse de 4% du prix de vente moyen des équipements, facilitée par une évolution favorable des taux de change, a permis une progression de la marge brute de plus de 2 points.

Il ressort de ces différents effets une stabilité du taux de marge, qui s'établit à 47%, identique à 2014.

Coûts indirects de production et de service

Coûts indirects de production et de service (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	1 085	759
Frais de déplacement	826	512
Charges de personnel	1 506	1 450
Amortissements et provisions	70	37
Total des coûts indirects de production et de service	3 487	2 757

Les coûts indirects de production et de service ont augmenté de 27% comparativement à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des frais de déplacements et de sous-traitance, engagés au niveau des fonctions supports.

Recherche et développement

Recherche et développement (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	817	699
Frais de déplacement	59	55
Charges de personnel	2 161	1 813
Amortissements et provisions	706	641
Total recherche et développement	3 744	3 208

Avant prise en compte des retraitements IFRS, les dépenses brutes exposées au cours de l'exercice s'élèvent à 4,3 m€ contre 3,8 m€, soit une progression de 13%. Cette progression s'explique par la poursuite des activités de recherche orientées vers de nouvelles fonctionnalités d'EOS et des applications logicielles associées.

Ventes, clinique et marketing

Ventes, clinique et marketing (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	1 797	1 814
Foires et expositions	542	517
Frais de déplacement	1 040	866
Charges de personnel	3 662	3 686
Total ventes et marketing	7 041	6 884

Les dépenses de ventes, cliniques et marketing ont progressé de 2 % au cours de l'exercice. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation du nombre de congrès sur lesquels le

Groupe est intervenu ainsi qu'une hausse des frais de déplacement, corollaire de la volonté du Groupe d'être présent sur l'ensemble de ses marchés.

Réglementaire

Réglementaire (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	202	257
Frais de déplacement	16	19
Charges de personnel	410	375
Total réglementaire	627	651

Malgré une hausse de la masse salariale de 9%, les dépenses réglementaires sont en retrait de 4% comparativement à l'exercice précédent, durant lequel des dépenses significatives avaient été engagées dans le cadre de nouvelles demandes d'autorisations réglementaires (Taïwan, Brésil et Corée).

Coûts administratifs

Coûts administratifs (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	2 338	1 981
Frais de déplacement	94	115
Charges de personnel	873	905
Amortissements et provisions	275	249
Total coûts administratifs	3 581	3 250

Les coûts administratifs ont augmenté de 10% sur l'exercice. Cette évolution s'explique par une hausse des achats externes (coûts IT, assurance en forte hausse corrélativement au développement des activités du Groupe aux Etats-Unis, honoraires divers).

t. Produits et charges financiers

Produits et charges financiers (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Pertes sur équivalents de trésorerie		
Charges d'intérêts	496	(76)
Différence de change	120	(73)
Total des charges financières	617	(149)
Revenus sur équivalents de trésorerie		29
Ajustement prix d'acquisition Onefit		750
Différence de change	97	277
Total des produits financiers	97	1 056
Produits financier nets	(520)	907

Les charges d'intérêt concernent essentiellement les intérêts sur l'emprunt obligataire, tel que présenté dans le paragraphe b – Evènements significatifs.

La variation des produits financiers est essentiellement imputable à la comptabilisation de l'ajustement de prix OneFit pour 750 k€ au 31 décembre 2014.

Les autres postes concernent principalement les différences de change.

u. Charge d'impôt

Selon la législation en vigueur, la société dispose des déficits fiscaux suivants :

- indéfiniment reportables en France pour un montant total de 45 477 k€.
- reportables sur 20 ans aux Etats-Unis pour un montant de 18 082 kUS\$, soit un total de 16 608 k€ au 31 décembre 2015.
- reportables entre 2016 et 2035 au Canada pour un montant de 2 263 kCA\$, soit un total de 1 497 k€ au 31 décembre 2014.

En application des principes décrits dans le paragraphe d – « Principes et méthodes comptables » / « Impôt sur les bénéfices », les déficits reportables n'ont pas été activés.

Le taux d'impôt applicable à la société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%.

	2015	2014
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	(7 181)	(5 245)
Charge d'impôt effective		
Résultat net consolidé avant impôt, écarts d'acquisition et minoritaires	(7 181)	(5 245)
<i>Taux d'impôt théorique</i>	<i>33.33%</i>	<i>33.33%</i>
Charge d'impôt théorique	(2 394)	(1 748)
<i>Décalages d'imposition :</i>		
- Autres différences permanentes	69	231
- Paiements en actions	73	132
- Autres produits non imposables (CIR)	(466)	(394)
- Crédits d'impôts (CICE)	(35)	(36)
- Pertes fiscales non activées et différences temporelles	2 754	2 066
- Produit financier sur acquisition		(250)
Charge d'impôt effective	-	-
<i>Taux d'impôt effectif</i>	<i>0.00%</i>	<i>0.00%</i>

v. Engagements

Obligations au titre des contrats de location simple

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2015 :

EOS imaging SA :

<i>Données en Euros</i>	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	685 453 €	314 364 €	371 089 €	-
TOTAL	685 453 €	314 364 €	371 089 €	-

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 317 k€.

EOS image Inc :

<i>Données en USD</i>	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	\$ 216 049	\$ 70 941	\$ 145 108	-
TOTAL	\$ 216 049	\$ 70 941	\$ 145 108	-

w. Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du conseil d'administration et du comité de direction de la société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés:

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Rémunérations et avantages en nature	1 311	1 478
Paiements en actions		
Honoraires de conseil	145	150
Total	1 456	1 628

Les modalités d'évaluation des paiements fondés sur des actions sont présentées dans le paragraphe r – « Paiements fondés sur des actions ».

x. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice.

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Résultat net (en milliers d'euros)	(7 181)	(5 245)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	18 847 094	18 326 031
Résultat net par action (en euros)	(0.38)	(0.29)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles	20 259 726	19 834 497

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (options de souscription d'actions) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une réduction de la perte par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

y. Gestion des risques financiers

Les principaux instruments financiers de la société sont constitués de trésorerie. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la société. La politique de la société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la société est exposée sont le risque de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de crédit.

Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc., en SING\$ de EOS imaging Pte. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et € / SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

L'effet d'une variation des taux de change au 31 décembre 2015 impacte de la même façon le résultat et les capitaux propres de la société, comme suit :

- une appréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien et américain générerait une dégradation du résultat de 204 k€ ;
- une dépréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien et américain générerait une amélioration du résultat de 204 k€.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie comprend les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la société (essentiellement des comptes à terme). Au 31 décembre 2015, les disponibilités détenues par la société étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 24 mois.

Par ailleurs, le risque de crédit lié à la trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Enfin le risque de crédit lié aux clients est limité compte tenu d'une partie significative dans les clients de la société d'entités publiques ou de distributeurs dont la surface financière est satisfaisante. Le risque présenté par les clients privés est maîtrisé compte tenu de solutions de financement généralement identifiées en amont auprès de sociétés de leasing.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Ceux-ci sont composés essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2015, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

Juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par la société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

z. Honoraires des commissaires aux comptes

Tableau récapitulatif des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges de l'exercice.

<i>In thousands of euros</i>	31/12/2015		
	Deloitte	Fi Solutions	Actis
Auditing			
<i>Independent audit, certification & examination of the parent and consolidated statements</i>			
- Eos Imaging SA - Fully consolidated subsidiaries (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, OneFit Medical, Singapour Pte Ltd)	55	26	4
<i>Other investigations and services directly related to the audit engagement</i>			
- Eos Imaging SA - Fully consolidated subsidiaries (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, OneFit Medical, Singapour Pte Ltd)	33		
Sub-total	88	26	4
Other services rendered by partner firms to fully consolidated subsidiaries			
<i>Legal, tax, employment</i>			
<i>Other</i>			
Sub-total			
Total	88	26	4

aa. Evénements postérieurs à la clôture

Avance remboursable BPI et abandon de créance :

Lors du comité de suivi des projets collaboratifs du 27 janvier 2016, il a été décidé de prononcer un constat de succès commercial partiel pour EOS imaging, avec un abandon de créances de 268 928 euros.

Démission administrateur :

NBGI Private Equity a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016.

Obtention de l'accord de commercialisation d'EOS en Chine :

Le Groupe a obtenu en mars 2016 l'autorisation des autorités réglementaires chinoises (China Food and Drug Administration, CFDA) pour commercialiser le système EOS en Chine.

Acquisition de droits de licence

Le Groupe a acquis en février 2016 des droits exclusifs de commercialisation d'une technologie de simulation biomécanique du rachis auprès de la société canadienne Spinologics.

Accord de partenariat avec Stryker :

Le Groupe a signé en mars 2016 avec la société Stryker un accord de co-promotion pour la Grand Bretagne

6. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015

1 Comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

BILAN – ACTIF (en euros)

	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 706 725	1 340 868	365 857	247 673
Immobilisations corporelles	3 167 478	1 875 998	1 291 481	1 197 200
Immobilisations financières	13 244 978	8 715 117	4 529 861	4 548 469
ACTIF IMMOBILISE	18 119 182	11 931 983	6 187 199	5 993 342
Stocks et encours	4 683 905	-	4 683 905	2 825 482
Avances et acomptes versés sur commandes	297	-	297	297
Créances clients et comptes rattachés	9 941 702	67 500	9 874 202	7 181 764
Autres créances	24 153 683	19 252 844	4 900 839	4 672 336
Disponibilités	12 581 277	-	12 581 277	8 033 887
Charges constatées d'avance	353 968	-	353 968	220 057
ACTIF CIRCULANT	51 714 831	19 320 344	32 394 488	22 933 822
Frais d'émission des emprunts	279 364	-	279 364	-
Ecart de conversion Actif	192 908	-	192 908	51 294
TOTAL ACTIF	70 306 285	31 252 327	39 053 958	28 978 458

BILAN – PASSIF (en euros)

	31/12/2015	31/12/2014
Capital	202 420	183 866
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	70 570 752	62 037 095
Réserve légale	20 557	20 557
Report à nouveau	(47 274 304)	(36 874 115)
Résultat de l'exercice	(9 583 484)	(10 400 189)
CAPITAUX PROPRES	13 935 941	14 967 213
Avances conditionnées	777 022	822 311
FONDS PROPRES	14 712 963	15 789 524
Provisions pour risques	818 833	687 683
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	818 833	687 683
Emprunts obligataires convertibles	10 000 000	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	250 000
Emprunts et dettes financières diverses	1 626 313	1 525 647
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 245 087	4 831 347
Dettes fiscales et sociales	1 703 817	1 888 349
Autres dettes	718 847	2 029 686
Produits constatés d'avance	858 696	461 478
DETTES	20 152 760	10 986 507
Ecart de conversion Passif	3 369 402	1 514 744
TOTAL PASSIF	39 053 958	28 978 458

COMPTE DE RESULTAT (en euros)

COMPTE DE RESULTAT	31-déc.-15 <i>12 mois</i>	31-déc.-14 <i>12 mois</i>
Vente de marchandises		
Production vendue (biens)	16 028 858	15 957 249
Production vendue (services)	1 865 028	1 402 371
Montant net du chiffre d'affaires	17 893 887	17 359 620
Subventions d'exploitation	652 504	644 425
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	566 696	251 339
Autres produits	1 221 855	887 974
PRODUITS D'EXPLOITATION	20 334 942	19 143 358
Achats et variations de stocks de marchandises		
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	9 534 967	8 531 838
Autres achats et charges externes	6 771 677	5 815 989
Impôts, taxes et versements assimilés	222 142	267 288
Salaires et traitements	4 987 672	4 804 093
Charges sociales	2 474 417	2 645 441
Dotations aux amortissements et dépréciations	773 967	799 827
Autres charges	593 966	600 070
CHARGES D'EXPLOITATION	25 358 809	23 464 548
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 023 867)	(4 321 190)
Produits financiers	5 798 793	1 480 946
Charges financières	11 561 893	8 586 687
RESULTAT FINANCIER	(5 763 100)	(7 105 741)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(10 786 967)	(11 426 931)
Produits exceptionnels	42 145	67 077
Charges exceptionnelles	67 642	134 323
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(25 497)	(67 246)
Impôts sur les bénéfices	(1 228 979)	(1 093 988)
RESULTAT NET	(9 583 484)	(10 400 189)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

a. La société

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé les filiales suivantes :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la société a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Depuis le 15 février 2012, la société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2015 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 28 avril 2016.

b. Faits caractéristiques de l'exercice

Emission d'obligations :

Le 9 janvier 2015, la société a émis :

- 60 000 OBSA d'une valeur nominale de 9 euros chacune soit un montant de 540 000 euros. Les BSA donnent droit à souscrire une action au prix d'exercice de 4,71€. Les BSA pourront être exercées en totalité ou en partie, en une ou plusieurs fois avant le 9 janvier 2022.
- Trois tranches d'obligations simples au prix de 1€ pour un montant total de 14 460 000 euros. Le Groupe a procédé à 'émission d'OBSA pour un montant de 540 000 euros ainsi qu'à l'émission de trois tranches d'obligations simples pour un montant total en principal de 14 460 000 euros. Les deux premières tranches d'obligations simples, de montants respectifs de 4 460 000 euros et 5 000 000 euros ont été souscrites respectivement en mars 2015 et décembre 2015 par IPF Partners.

Les emprunts ont une durée de 4 ans et sont rémunérés au taux Euribor plus une marge de 7,75%. Un fond s'est engagé à souscrire l'ensemble de ces titres.

Exercice des 603 449 BSA relatifs au complément de prix d'acquisition des titres OneFit :

En novembre 2013, EOS imaging a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical pour 4 millions d'euros. Le protocole d'acquisition prévoyait une clause de complément de prix de 1 million d'euros, lié à la réalisation d'objectifs réglementaires et de chiffre d'affaires, à verser aux anciens actionnaires de OneFit Médical sous la forme d'attribution de 1 810 347 BSA permettant de souscrire 172 416 nouvelles actions d'EOS imaging.

Compte tenu de la réalisation partielle des objectifs, ce complément de prix de 1 m€ a été réduit à 250 k€ comptabilisé au 31 décembre 2014 en passifs financiers.

Au cours du premier trimestre 2015, les anciens actionnaires de OneFit Médical ont exercé les 603 449 BSA octroyés dans le cadre de l'atteinte de ces objectifs et souscrit 43 102 actions nouvelles. L'augmentation de capital en résultant a été comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2015.

Création d'une filiale à Singapour :

Le 6 mai 2015, la société a créé une filiale à Singapour détenue à 100% par EOS imaging SA. Son capital s'élève à 47 k€. Aucun chiffre n'a été enregistré dans cette filiale au cours de l'exercice 2015.

Réalisation d'un placement privé :

Le 6 octobre 2015, EOS imaging a placé 1 789 909 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,01 €, au prix de 4,85 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 8,7 m€ représentant 9,7% du capital social de la Société.

Le principe de l'opération a été autorisé le 1^{er} septembre 2015. L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'Administration du 5 octobre 2015 et par décision du Directeur Général en date du 6 octobre 2015 conformément à la délégation octroyée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2015.

L'augmentation de capital s'est effectuée par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément à l'article L.411-2 II du code monétaire et financier.

A l'issue de l'opération, le capital social de la Société s'établit à 202 420 euros et est composé de 20 228 974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 € (cf. paragraphe I – « Capital »).

c. Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les principes d'évaluation et de présentation retenus pour cet exercice n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils sont amortis linéairement à compter de la première délivrance sur une période de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. La production immobilisée, le cas échéant, concerne des matériels destinés à la réalisation de tests.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

▪ Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
▪ Installations agencements	10 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans
▪ Mobilier de bureau	5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participations
- Titres d'autocontrôle
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En cas de clause de complément de prix, la valeur brute des titres attachée au complément de prix appréciée à la clôture revêt un caractère provisoire, la société retenant à la date d'arrêté des comptes la meilleure

estimation du complément de prix à verser. Le complément de prix est à l'actif en contrepartie du poste dettes sur immobilisations.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participations à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise et pour les actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.

La société constate un écart de conversion sur les créances rattachées aux participations considérant que la créance présente au bilan était remboursable en devises.

Stocks

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégréées fiscalement.

Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégréés fiscalement.

Provisions

- Provisions pour risques et charges :

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

- Provision garantie :

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont basés sur l'analyse des données historiques. La provision pour garantie correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis linéairement sur la durée des emprunts. Les frais d'emprunts comptabilisés en charges sont transférés à l'actif en fin d'exercice dans le compte « frais d'émission des emprunts » qui est ensuite minoré à chaque fin d'exercice par la charge résultant de l'étalement.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale, de contrats de maintenance et de services.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de la propriété et du risque, précisé dans chaque contrat, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à la livraison ou à l'installation de l'équipement.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

Autres produits d'exploitations

La société perçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de l'engagement des charges associées, indépendamment des encaissements.

Par ailleurs, la société facture à ses filiales des managements fees au titre des prestations d'animation et de politiques commerciales administratives qu'elle leur apporte.

Impôt sur les bénéfices

Le Crédit d'impôt Recherche (CIR) ainsi que le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) sont reconnus en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé pour accompagner le financement des dépenses de recrutements de la société.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

d. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

Tableau de variation des immobilisations

L'évolution des immobilisations en valeur brute s'analyse comme suit :

Valeurs brutes	31/12/2014	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2015
Immobilisations incorporelles				
Logiciels et Brevets	1 481 362	154 387		1 635 750
Immobilisations incorporelles en cours		70 976		70 976
	1 481 362	225 363		1 706 725
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	655 924	38 060		693 985
Matériel et outillage industriel	1 542 261	269 309		1 811 570
Matériel et mobilier de bureau et informatique	459 296	76 827		536 123
Immobilisations corporelles en cours	73 230	52 570		125 800
	2 730 712	436 767		3 167 478
Total Brut	4 212 074	662 130		4 874 204

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

Dépréciations	31/12/2014	Dotations	Diminutions	31/12/2015
Immobilisations incorporelles				
Logiciels et Brevets	1 233 690	107 179		1 340 868
	1 233 690	107 179		1 340 868
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	348 008	59 549		407 557
Matériel et outillage industriel	806 961	227 719		1 034 680
Matériel et mobilier de bureau et informatique	378 542	55 219		433 761
	1 533 511	342 486		1 875 998
Total Amortissements et Dépréciations	2 767 201	449 665		3 216 866

L'évolution des immobilisations corporelles et incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	247 673	118 184		365 857
Immobilisations corporelles	1 197 200	94 280		1 291 481
Total valeurs nettes	1 444 873	212 464		1 657 338

L'augmentation du poste immobilisations corporelles et incorporelles de 212 k€ en valeur nette porte essentiellement sur du matériel R&D dans le cadre des développements réalisés par la société ainsi que sur une hausse des coûts associés aux brevets.

Immobilisations financières

Valeurs brutes	31/12/2014	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2015
Titres de participation	4 275 072	47 003		4 322 075
Créances rattachées à des participations	7 965 263	729 368	(51 589)	8 643 042
Actions propres	134 458	212 303	(168 685)	178 076
Dépôts et cautionnements	164 010	16 115	(78 340)	101 785
Total Brut	12 538 804	1 004 789	(298 614)	13 244 978

Dépréciations	31/12/2014	Dotations	Diminutions	31/12/2015
Titres de participation	25 072	47 003		72 075
Créances rattachées à des participations	7 965 263	1 618 047	(940 268)	8 643 042
Total dépréciations	7 990 335	1 665 050	(940 268)	8 715 117
Immobilisations financières nettes	4 548 469			4 529 861

Comme indiqué dans la note sur les faits significatifs, la société a créé une filiale à Singapour, dont le capital s'élève à 47 k€. Les titres de participation de cette société ont été dépréciés à la clôture, cette dernière n'étant pas encore une entité profitable.

En application de la norme IAS 36, un impairment test des immobilisations financières est réalisé chaque année afin de vérifier que leur valeur correspond au moins à leur montant net comptable pour lequel elles figurent à l'actif du bilan du Groupe.

L'impairment test de la valeur des titres de la société OneFit est réalisé selon la méthode des Discounted Cash Flows (DCF). Le chiffre d'affaires servant à cette estimation est construit sur la base :

- Des ventes de consommables et services associés (activité historique de la société acquise);
- Des ventes incrémentales d'équipements EOS attendues de la commercialisation des EOS apps (applications) depuis 2015.

Ainsi, au 31 décembre 2015, seuls les titres de la société OneFit ne sont pas dépréciés et sont conservés pour une valeur nette de 4 250 k€.

Au 31 décembre 2015, les immobilisations financières sont principalement constituées de créances rattachées aux participations dans les filiales de la société :

- EOS imaging Inc.: basée aux Etats-Unis, EOS imaging Inc est une société de droit américain au capital de \$1 dont le siège social est au 185 Alewife Brook Parkway, suite #410, Cambridge, MA 02138, USA.

- EOS imaging GmbH: basée en Allemagne, EOS imaging GmbH est une société de droit allemand au capital de 25 000 euros, dont le siège social est au Theodor-Stern- Kai 1, 60596 Frankfurt am Main.
- EOS image, Inc : basée au Canada, EOS image Inc est une société légalement constituée en vue de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec, dont le siège social est situé 300 rue du Saint Sacrement, à Montréal, Québec, Canada.
- OneFit Médical : société par actions simplifiée française au capital de 115 714 euros dont le siège social est situé 18 rue Alain Savary à Besançon (25000), immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Besançon sous le numéro 534 162 219.
- EOS imaging, Pte Ltd : basée à Singapour, EOS imaging Pte Ltd est une société de droit asiatique au capital de 70 000 S\$, dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza, #21-02/06, Singapour (308900).

Au 31 décembre 2015, la société détient 38 867 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité qui s'est traduit par l'acquisition de 881 207 titres et la cession de 869 283 titres au cours de l'exercice, générant une moins-value nette de 24 k€ sur la période.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Filiales et participations	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissées par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
<i>En milliers d'euros</i>											
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu):</i>											
	<i>EOS Image Inc</i>		(1 696)	100%			2 875		746	(174)	
	<i>EOS Imaging Inc</i>		(16 968)	100%			23 560		9 667	(1 821)	
	<i>EOS Imaging GmbH</i>	25	(355)	100%			1 453		549	(181)	
	<i>OneFit</i>	116	(439)	100%	4 250	4 250	622		1 032	(355)	
	<i>EOS Imaging Pte Ltd</i>	47	(49)	100%	47		8			(48)	

Etat des créances

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	8 643 042		8 643 042
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	101 785		101 785
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 941 702	9 874 202	67 500
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 516	15 516	
	Etat - Impôts sur les bénéfices	1 307 430	1 307 430	
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 051 787	1 051 787	
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Etat - Divers			
	Groupe et associés	19 874 583		19 874 583
	Débiteurs divers	1 904 366	1 904 366	
Charges constatées d'avance		353 968	353 968	
Frais d'émission d'emprunts		279 364	85 958	193 406
TOTAL		43 473 543	14 593 226	28 880 317

Tableau des dépréciations

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	7 990 335	1 665 050	(940 268)	8 715 117
Stocks				
Créances clients	67 500			67 500
Autres créances	14 449 737	9 535 828	(4 732 721)	19 252 844
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL	22 507 572	11 200 878	(5 672 989)	28 035 461

dont exploitation

dont financier

dont exceptionnel

11 200 878

(5 672 989)

L'augmentation de 4 803 k€ de la dépréciation des autres créances correspond à l'ajustement de la dépréciation au niveau de ces créances au 31 décembre 2015.

Produits à recevoir

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Créances clients		
Factures à établir	96 118	97 836
Créances fiscales et sociales		
Etat - Produits à recevoir	1 307 430	2 197 309
Autres créances		
Intérêts sur dépôt à terme bancaire	1 298	30 000
Fournisseurs - avoirs à recevoir	742 062	100 583
Subventions à recevoir	992 976	403 446
TOTAL	3 139 884	2 829 174

Le poste Etat-Produits à recevoir correspond pour 1 158 k€ au Crédit d'Impôt Recherches (CIR) comptabilisé en 2015 au titre des dépenses exposées au cours de l'exercice.

Il reprend également les produits relatifs au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) comptabilisé en 2015 pour 71 k€ ainsi qu'au CICE 2014 de la société pour 78 k€, non remboursé à la date de clôture.

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

Le poste Subvention à recevoir correspond aux produits de subventions comptabilisées au titre des dépenses engagées au 31 décembre 2015 et non encore versées à cette date.

Disponibilités

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts bancaires à court terme	12 397 401	7 782 403
SICAV Monétaires	183 876	251 484
TOTAL	12 581 277	8 033 887

Au cours de l'exercice 2015, la trésorerie nette s'est améliorée de 4,5 millions d'euros.

Les disponibilités sont essentiellement composées de comptes courants pour un montant de 9,4 millions d'euros, d'un compte à terme d'un montant de 3 millions d'euros, d'intérêts à recevoir sur ce compte à terme pour un montant de 1 k€ et de valeurs mobilières de placements d'un montant de 184 k€, résultant de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/2015	31/12/2014
Achats de matières et marchandises	46 362	7 532
Charges externes	307 606	212 525
TOTAL	353 968	220 057

Etat des dettes

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	10 100 505			10 100 505
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>				
à 1 an maximum à l'origine	156		156	
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 500 000		1 500 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 245 087	5 245 087		
Personnel et comptes rattachés	724 557	724 557		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	755 228	755 228		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	81 670	81 670		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	142 362	142 362		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	25 652	25 652		
Autres dettes	718 847	718 847		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	858 696	858 696		
TOTAL	20 152 760	8 552 099	1 500 156	10 100 505
Emprunts souscrits en cours de l'exercice	10 000 000			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	-			

Les emprunts et dettes financières divers concernent un prêt à taux zéro de 1,5 million d'euros accordé en 2013 par la BPI au titre de l'aide au développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS.

Comme précisé dans la note « faits caractéristiques de l'exercice », le montant reporté en emprunts obligataires convertibles concerne les deux premières tranches souscrites au cours de l'exercice, majoré des intérêts courus sur cet emprunt.

Charges à payer

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires		
Intérêts courus	100 505	
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	1 209 396	1 501 148
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés et primes à payer	724 557	871 608
Charges sociales à payer	340 152	403 367
Impôts et taxes à payer	148 137	177 295
Autres dettes		
Clients - avoirs à établir		75 000
Royalties à payer	681 012	616 733
TOTAL	3 203 760	3 645 151

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2015	31/12/2014
Vente de maintenance	858 696	461 478
TOTAL	858 696	461 478

Capitaux propres

Evolution des capitaux propres

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	RAN	Résultat	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/14	183 866	62 037 095	20 557	(36 874 115)	(10 400 189)	14 967 213
Affectation du résultat de l'exercice 2014				(10 400 189)	10 400 189	
Augmentation de capital en numéraire	17 899	8 663 159				8 681 058
Frais d'augmentation de capital		(401 234)				(401 234)
Augmentation de capital résultant de l'exercice d'options	655	271 733				272 388
Résultat de l'exercice 2015					(9 583 484)	(9 583 484)
Capitaux propres au 31/12/15	202 420	70 570 752	20 557	(47 274 304)	(9 583 484)	13 935 941

Augmentations de capital

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice des 603 449 BSA relatifs au complément de prix d'acquisition de la société OneFit.

- Exercice de 22 396 options, donnant lieu à la création de 22 396 actions nouvelles
- Emission de 1 789 909 actions nouvelles.

Composition du capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social s'établit à 202 420 euros. Il est divisé en 20 241 974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

Options

Le 8 décembre 2015, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer 181 500 actions gratuites au profit de ses salariés, dont 39 500 à des salariés ayant un contrat de travail avec une entité du groupe domiciliée aux Etats-Unis.

Les principales caractéristiques du plan sont les suivantes :

- La période d'acquisition des actions attribuées est de 2 ans pour l'ensemble des bénéficiaires.
- Il n'existe aucune autre condition d'acquisition que la condition de présence pendant cette période de 2 ans.
- Les bénéficiaires ayant un contrat de travail avec une entité domiciliée en dehors des Etats-Unis, ont l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de 2 ans.
- Les bénéficiaires ayant un contrat de travail avec une entité domiciliée aux Etats-Unis n'ont aucune obligation de conservation des actions.

Les autres plans, émis par la société, en cours au 31 décembre 2015 sont les suivants :

Type	Date d'octroi	Prix d'exercice	En cours au 31.12.2015
SO 2009	07/07/2009	1.00 €	470 389
SO 2010	06/07/2010	1.00 €	308 415
SO 2010	20/05/2011	1.00 €	44 625
SO 2012	21/09/2012	4.07 €	273 432
BSA	31/12/2012	4.24 €	40 000
SO 2014	23/05/2014	6.14 €	211 500
Actions gratuites	08/12/2015	- €	181 500
BSA	31/03/2015	4.71 €	120 000
			1 649 861

Provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises utilisées	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour garantie	683 583	484 000	(348 750)	818 833
Provisions pour perte de change	4 099		(4 099)	
TOTAL	687 683	484 000	(352 850)	818 833
<i>dont exploitation</i>		<i>484 000</i>	<i>(348 750)</i>	
<i>dont financier</i>			<i>(4 099)</i>	
<i>dont exceptionnel</i>				

L'évolution de la provision pour garantie en 2015 est liée à :

- La réévaluation des coûts de maintenance des équipements sous garantie ;
- La progression du nombre d'équipements sous garantie, compte tenu des équipements vendus au cours de l'exercice.

Avances conditionnées

Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, la société bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1 275 k€.

Au 31 décembre 2015, les versements réalisés s'élèvent à 822 k€.

Les remboursements seront effectués en fonction des résultats d'exploitation de la société, à savoir 0,5% du chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits issus du projet, à compter de l'année suivant l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 30 m€, puis de 0,75% dès l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 50 m€. L'avance sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le total des versements effectués actualisé au taux de 4,47% atteindra le montant total actualisé au même taux de l'aide versée. Un premier remboursement a été réalisé en juin 2015 pour un montant de 45 k€, portant le solde de l'avance au bilan à 777 k€.

Transaction avec des parties liées

	Entreprises liées
Immobilisations financières	12 965 117
Clients	
Autres créances	19 874 583
<i>Charges financières</i>	
<i>Produits financiers</i>	
Intérêts	97 773

Il n'existe pas de transaction avec des parties liées conclue à des conditions anormales de marché.

Ventilation du chiffre d'affaires

	2015			2014
	<i>France</i>	<i>Export</i>	<i>Total</i>	
Production vendue de biens	1 920 836	14 108 022	16 028 858	15 957 249
Prestations de services	1 283 327	581 701	1 865 028	1 402 371
TOTAL	3 204 163	14 689 723	17 893 887	17 359 620

Dépenses de recherche et développement

La société a poursuivi le développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS et d'applications associées. Les frais de recherche et développement se sont élevés à 3 579 k€ en 2015 contre 3 047 k€ en 2014. Ces coûts sont comptabilisés pour leur totalité en charges de la période.

Dotations et reprises aux amortissements, dépréciations et provisions – transferts de charges

Comme indiqué dans les paragraphes d – « Notes relatives au bilan et compte de résultat » / « Tableau des dépréciations » et « dotations reprises aux amortissements », les titres et créances rattachées à des participations sont totalement dépréciés à l'exception des titres de OneFit Médical.

Résultat exceptionnel

	2015	2014
Produits exceptionnels		
Cession d'actifs immobilisés	42 145	67 077
<i>Sous-total</i>	42 145	67 077
Charges exceptionnelles		
Cession d'actifs immobilisés	66 142	134 269
Amendes et pénalités	1 500	54
<i>Sous-total</i>	67 642	134 323
TOTAL	(25 497)	(67 246)

Les charges et produits sur cession d'actifs immobilisés concernent les actions propres.

e. Autres informations

Fiscalité latente ou différée

Au 31 décembre 2015, le montant total des déficits reportables s'élève à 44 066 milliers d'euros et comprend 3 501 milliers d'euros de déficit fiscal de la période.

Effectif moyen

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	2015	2014
Cadres	74	65
Non cadres	7	9
TOTAL	81	74

Engagements hors bilan

- **Abandon de créance**

Le 31 décembre 2014, la société a consenti un abandon de sa créance de 600 000 euros envers la société OneFit Médical (cf. paragraphe b – « Faits significatifs »). Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune défini par la reconstitution des capitaux propres de la société OneFit Médical hauteur au moins de la moitié de son capital social. En cas de retour à meilleure fortune, la société OneFit Médical s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société, dans les six mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme égale à 20% de son bénéfice net de l'exercice tel qu'apparaissant à la ligne

HN de l'imprimé fiscal n°2053, étant précisé que cette affectation ne devra pas abaisser ses capitaux propres en dessous de la moitié de son capital social. En cas de résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance n'interviendrait qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

- ***Indemnités de fin de carrière***

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses de détermination des indemnités de fin de carrière (IFC) ont donc été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2015	Hypothèses 2014
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans.</i>	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans.</i>
Application d'un taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	2,35%	1,80%
Tables de mortalité	Tables INSEE 2009-2011	Tables INSEE 2008-2010
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 6,4%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante	Taux moyen de 6,6%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante

Les droits accordés aux salariés de la société en France sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres);
- Accord Régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Au 31 décembre 2015 le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 277 k€.

▪ **Obligations au titre des contrats de location simple**

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2015 :

<i>Données en Euros</i>	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	685 453 €	314 364 €	371 089 €	-
TOTAL	685 453 €	314 364 €	371 089 €	-

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 317 k€.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

Risque de marché

Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc., et en SING\$ de EOS imaging Pte Ltd. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et € / SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie comprend les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la société (essentiellement des comptes à terme). Au 31 décembre 2015, les disponibilités détenues par la société étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 24 mois.

Par ailleurs, le risque de crédit lié à la trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Enfin le risque de crédit lié aux clients est limité compte tenu d'une partie significative dans les clients de la société d'entités publiques ou de distributeurs dont la surface financière est satisfaisante. Le risque présenté par les clients privés est maîtrisé compte tenu de solutions de financement généralement identifiées en amont auprès de sociétés de leasing.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Ceux-ci sont composés essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2015, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car ceci reviendrait à donner des indications de rémunérations individuelles.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2015 est de 114 milliers d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	
	Deloitte	Fi Solutions
Audit		
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>		
- Eos Imaging SA - Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)	55	26
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes</i>		
- Eos Imaging SA - Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)	33	
Sous Total	88	26
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		
<i>Juridique, social, fiscal</i>		
<i>Autres</i>		
Sous Total		
Total	88	26

Evènements postérieurs à la clôture

Avance remboursable BPI et abandon de créance :

Lors du comité de suivi des projets collaboratifs du 27 janvier 2016, il a été décidé de prononcer un constat de succès commercial partiel pour EOS imaging, avec un abandon de créances de 268 928 euros.

Démission administrateur :

NBGI Private Equity a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016.

Obtention de l'accord de commercialisation d'EOS en Chine :

Le Groupe a obtenu en mars 2016 l'autorisation des autorités réglementaires chinoises (China Food and Drug Administration, CFDA) pour commercialiser le système EOS en Chine.

Acquisition de droits de licence

Le Groupe a acquis en février 2016 des droits exclusifs de commercialisation d'une technologie de simulation biomécanique du rachis auprès de la société canadienne Spinologics.

Accord de partenariat avec Stryker :

Le Groupe a signé en mars 2016 avec la société Stryker un accord de co-promotion pour la Grand Bretagne

7. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES STATUTAIRES ET CONSOLIDES

Fi.Solutions
8, rue Bayen
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EOS Imaging, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.6.1 « Frais de recherche et développement » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de comptabilisation à l'actif des frais de développement ainsi que les hypothèses retenues pour déterminer leur durée d'amortissement et leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes 6 « Immobilisations incorporelles » et 19.3 « Recherche et développement » de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.
- La note 4.13 « Paiements fondés sur des actions » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et la comptabilisation de plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres attribués aux salariés et au bénéfice d'administrateurs. Nous avons examiné les hypothèses retenues permettant de déterminer la juste valeur des instruments attribués ainsi que les modalités de comptabilisation et nous nous sommes assurés que les notes 12.3, 17 et 18 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux comptes

Fi.Solutions

Deloitte & Associés

Jean-Marc PETIT

Géraldine SEGOND

Fi.Solutions
8, rue Bayen
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EOS Imaging, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : la société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon les modalités décrites dans le paragraphe 3.2.3 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons, dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation et les hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 2, 3 et 4 du paragraphe 4 « Notes relatives au bilan et au compte de résultat » de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux comptes

Fi.Solutions

Deloitte & Associés

Jean-Marc PETIT

Géraldine SEGOND

**8. RAPPORTS DES COMMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES INFORMATIONS
SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET
SOCIETALES CONSOLIDEES FIGURANT
DANS LE RAPPORT DE GESTION**

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercoeur

75011 Paris

**Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné
organisme tiers indépendant, sur les informations sociales,
environnementales et sociétales consolidées figurant dans le
rapport de gestion**

Exercice clos le 31 décembre 2015

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercoeur
75011 Paris

Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société EOS imaging désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion inclus au document de référence en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément à la note méthodologique établie par la société, (ci-après le « Référentiel ») qui figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de quatre personnes entre mars et avril 2015 pour une durée d'environ une semaine. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 1 du chapitre RSE du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené trois entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre

³ **Informations quantitatives sociales** : Effectif moyen du Groupe au 31/12/2015 ; Pyramide des âges de l'effectif au 31/12/2015 d'EOS Groupe ; Recrutements 2015 en CDD/CDI d'EOS Groupe ; Départs 2015 selon les motifs suivants : retraites/préretraites, démissions, licenciements, ruptures conventionnelles, ruptures de périodes d'essai, fins de CDD ; Taux d'absentéisme total et par motif : maladie, accident de travail et de trajet, maternité-paternité-adoption, absences rémunérées (événements familiaux), absences non rémunérées (congrés sans solde, congés parentaux) ; Part des femmes dans le comité de direction et dans le personnel cadre au 31.12.2015 ; Nombre d'heures de formation total et par catégories : cadres et techniciens ; Nombre d'accidents de travail avec et sans arrêt ; Nombre d'accidents de trajet avec et sans arrêt ; Nombre de jours d'arrêt dus à un accident de travail ; Nombre de jours d'arrêt dus à un accident de trajet ; Nombre de maladies professionnelles déclarées dans l'année.

Information quantitative environnementale : Emissions de CO₂ liées aux déplacements en train et en avion des collaborateurs EOS France.

Information quantitative sociétale : Part que représentent les achats et la sous-traitance par rapport au chiffre d'affaires.

Informations qualitatives : Informations sociales : mise en place d'un CHSCT ; établissement du plan de formation. Informations environnementales : présentation de la veille réglementaire. Informations sociétales : dialogue avec les parties prenantes ; gestion de la relation avec les autorités ; démarche d'audit de la conformité des fournisseurs vis-à-vis des réglementations environnementales ; politique de matériovigilance.

⁴ **EOS imaging SA et OneFit Medical SAS (activités du Groupe en France).**

des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 84,5% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2016

L'un des commissaires aux comptes,
Deloitte & Associés

Géraldine Segond
Associée

Julien Rivals
Associé, Développement Durable